

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PROLONGEMENT  
DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO DE MONTRÉAL

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Mme MARGUERITE BOURGEOIS, Présidente  
M. JOSHUA WOLFE, Commissaire  
M. RADOUAN TORKMANI, Commissaire

Mme MAHA CLOUR,  
Directrice de projet principale, STM

M. KARIM CHAREF,  
Chef d'équipe Urbanisme, Ville de Montréal

AUDIENCE TENUE AU :  
Hôtel Montréal Métropolitain  
3400, rue Crémazie Est  
Montréal (Québec)

Montréal, le 11 février 2020

Volume 1

ROSA FANIZZI & MONIQUE J. LE CLERC  
STÉNOGRAPHES OFFICIELLES

STM  
Prolong. ligne bleue  
11 février 2020 - 2 -

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>PAGE</u>
MOT D'OUVERTURE	3
PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR	9
PRÉSENTATION PAR M. KARIM CHAREF	20
PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR (suite)	25
PÉRIODE DE QUESTIONS	40
MOT DE CLÔTURE	104

---

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-VINGT (2020), ce onzième  
2 (11e) jour du mois de février,

3

4 MOT D'OUVERTURE

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonsoir. Merci d'être ici en si grand nombre. Je  
8 vous souhaite la bienvenue à cette séance  
9 d'information de la Société des transports de  
10 Montréal sur le projet de prolongement de la ligne  
11 bleue du métro de Montréal.

12 La séance se déroulera en français.

13 Toutefois, nous invitons les personnes qui  
14 voudraient s'exprimer en anglais à le faire.

15 This meeting will be conducted in French,  
16 but anyone who would prefer to address the  
17 Commission or asks questions in English, may do so.  
18 For your information, English copies of the  
19 presentation that STM will make tonight are  
20 available at the reception table and will be posted  
21 on the STM Website tomorrow.

22 La présentation en français sera également  
23 disponible dans les prochains jours sur le site Web  
24 de la STM.

25 Je m'appelle Marguerite Bourgeois, j'ai été

1 nommée présidente de la Commission par la STM.  
2 Et dans ce rôle, je suis secondée par mes collègues  
3 et commissaires, messieurs Joshua Wolfe et Radouan  
4 Torkmani. Nous sommes appuyés dans nos travaux par  
5 Stéphanie Wells qui est secrétaire-analyste.

6 La séance de ce soir est sténographiée et  
7 fait l'objet d'une captation vidéo. La vidéo ainsi  
8 que la transcription de l'audience feront partie  
9 du dossier de documentation de la consultation et  
10 seront déposées dans les prochains jours sur  
11 le site Web de la STM.

12 Il se pourrait également que la STM prenne  
13 des photos pour ses archives ou pour utiliser dans  
14 ses communications. Donc, si vous ne souhaitez pas  
15 être photographié ou filmé, veuillez en aviser les  
16 personnes à la table d'accueil.

17 Quelques mots maintenant sur la  
18 consultation publique. Cette consultation s'adresse  
19 à vous, les citoyens, vous avez le droit d'être  
20 renseignés sur les projets susceptibles de modifier  
21 votre cadre de vie. Vous avez aussi le droit de  
22 faire valoir votre opinion dans le but d'éclairer  
23 et d'influencer les décisions relatives à ces  
24 projets.

25 Dans un souci de vous inclure dans

1 l'élaboration de ces projets de modernisation et  
2 d'expansion du réseau du métro, la STM s'est dotée  
3 d'une politique de consultation publique pour  
4 mettre en place un processus qu'elle souhaite  
5 crédible, transparent et efficace.

6 Les commissaires, dont nous sommes, ne sont  
7 pas des employés de la STM ni des fonctionnaires.  
8 Nous ne sommes pas non plus des élus. Chaque membre  
9 de cette commission agit de façon indépendante  
10 et neutre. D'ailleurs, toute personne qui préside  
11 une commission ou qui en fait partie s'engage  
12 à respecter le code de déontologie des  
13 commissaires.

14 En vertu de l'article 158.3 de la Loi sur  
15 les sociétés de transport en commun et de sa  
16 politique corporative de consultation publique,  
17 le Conseil d'administration de la STM a autorisé  
18 la création de notre commission le quatre (4)  
19 décembre deux mille dix-neuf (2019).

20 Nous sommes responsables de tenir une  
21 consultation publique sur le prolongement de  
22 la ligne bleue du métro et plus particulièrement  
23 sur la conception des futures installations de  
24 la STM, comme les stations de métro, les stations  
25 auxiliaires, le poste de district, le terminus

1 d'autobus, et caetera. Vos commentaires peuvent  
2 s'étendre à tout cela.

3 Nous avons le mandat de vous informer sur  
4 le projet, de recueillir vos commentaires et  
5 opinions, et de rédiger un rapport dans lequel nous  
6 présenterons des conclusions, des avis et des  
7 recommandations à la lumière de ce que nous aurons  
8 entendu.

9 Dans le but de rejoindre le plus grand  
10 nombre de personnes possible, la STM a fait  
11 distribuer plus de trente-neuf mille (39 000)  
12 feuillets d'information dans les quartiers  
13 concernés. Ces documents sont également disponibles  
14 à la table d'accueil si vous ne les avez pas  
15 obtenus encore. Un avis public a été publié dans  
16 différents journaux et des panneaux d'information  
17 ont été installés à proximité des futures  
18 installations. L'ensemble des documents  
19 d'information sur le projet seront aussi mis à  
20 votre disposition sur le site Web de la STM dans  
21 les prochains jours.

22 La consultation publique comprend deux  
23 étapes. La première étape commence ce soir et  
24 se poursuit jusqu'au dix-neuf (19) février. Elle  
25 vise à vous présenter toute l'information possible

1 sur le projet. Ce n'est donc pas le moment  
2 d'exprimer votre opinion, mais de vous informer en  
3 posant des questions.

4 La deuxième étape de la consultation sera  
5 consacrée à l'expression des opinions, elle aura  
6 lieu du vingt-six (26) février au quatre (4) mars.  
7 C'est à ce moment-là que vous pourrez nous faire  
8 part de vos préoccupations, de vos propositions et  
9 points de vue à l'égard du projet. Vous pourrez  
10 présenter votre opinion à la Commission de quatre  
11 façons différentes : premièrement, en remplissant  
12 le questionnaire d'idées qui se trouve sur le site  
13 Web de la STM; deuxièmement, par écrit et de façon  
14 verbale lors des séances d'expression des opinions  
15 - j'espère que vous serez en grand nombre - de  
16 façon verbale lors de la séance d'expression des  
17 opinions et finalement, par écrit sous forme  
18 de mémoire, d'un courriel ou d'une lettre.

19 Pour obtenir plus de détails sur les  
20 différentes options ou sur les façons de faire, sur  
21 les dates limites d'inscription ou sur les dates  
22 limites d'envoi de vos opinions, vous pouvez vous  
23 référer à la table d'accueil, on pourra vous donner  
24 de plus amples détails.

25 Une fois l'étape de l'expression des

1 opinions franchie, nous analyserons l'information  
2 reçue et les opinions exprimées. Nous rédigerons  
3 un rapport que nous remettrons au comité Suivi  
4 des actifs du Conseil d'administration de la STM.  
5 Cela se fera autour de l'été deux mille vingt  
6 (2020). Ce rapport sera rendu public.

7 Le rapport de la Commission a une valeur  
8 consultative, ce qui veut dire que les décisions  
9 finales ou relatives au projet de prolongement de  
10 la ligne bleue ne nous appartiennent pas, mais  
11 elles appartiennent au Conseil d'administration de  
12 la STM.

13 Venons-en maintenant au déroulement de  
14 la soirée d'information de ce soir. Dans quelques  
15 instants, j'inviterai la STM à présenter le projet.  
16 La Ville de Montréal présentera également sa vision  
17 préliminaire de mise en valeur du secteur afin de  
18 vous donner davantage d'informations sur le  
19 contexte.

20 Après cette présentation, nous prendrons  
21 une pause d'une quinzaine de minutes. Et c'est  
22 à ce moment-là que les personnes qui souhaitent  
23 poser des questions pourront s'inscrire au registre  
24 à la table d'accueil. Au retour de la pause,  
25 j'appellerai tour à tour les participants inscrits



1 à se présenter au micro, deux micros à l'avant de  
2 la salle, selon l'ordre d'inscription. Le registre  
3 d'inscriptions restera ouvert jusqu'à vingt et une  
4 heures (21 h).

5 Ma tâche principale à titre de présidente  
6 de Commission est de favoriser votre participation  
7 et de vous permettre de bien vous renseigner sur  
8 le projet. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat  
9 serein et courtois, je vous demande donc de faire  
10 des interventions dans cet esprit. Pourriez-vous  
11 également activer dès maintenant la fonction  
12 « silence » de vos cellulaires?

13 Finalement, je tiens à remercier l'ensemble  
14 des personnes qui ont travaillé à l'organisation de  
15 cette séance d'information et qui contribuent à son  
16 bon déroulement. Je vous souhaite à tous une très  
17 bonne, fructueuse et instructive soirée.

18 J'inviterais madame Maha Clour, directrice  
19 du projet principale à la STM à nous présenter la  
20 personne qui l'accompagne en avant et puis à  
21 débiter sa présentation.

22 PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR :

23 Bonjour. Merci beaucoup, merci à Madame la  
24 Présidente de la Commission, les Commissaires.

25 Alors, Maha Clour, directrice de projet principale

1 de la Société de transport de Montréal, donc membre  
2 du projet du prolongement de la ligne bleue, le  
3 projet qu'on vous présente ce soir.

4 Je suis accompagnée de mon collègue  
5 monsieur Karim Charef, chef d'équipe d'urbanisme  
6 à la Ville de Montréal. Karim va prendre la parole  
7 au courant de la présentation pour vous expliquer  
8 la vision notamment de la Ville de Montréal.

9 Alors, je vous remercie tout d'abord de  
10 participer en grand nombre, je suis bien heureuse  
11 de voir que le projet suscite autant d'intérêt  
12 auprès de tous les citoyens de la ville de  
13 Montréal.

14 Comme madame la présidente l'a mentionné,  
15 l'objectif de la consultation ce soir, c'est de  
16 vous informer sur l'avancement du projet, notamment  
17 au niveau de sa conception. Alors, le projet va  
18 vous faire donner une vue d'ensemble justement de  
19 l'ensemble des activités en cours, mais notamment  
20 au niveau de la conception du projet.

21 Juste avant que je commence à vous parler  
22 de la ligne bleue, vous avez tous reçu un beau  
23 crayon à l'effigie du prolongement de la ligne  
24 bleue en arrivant tantôt. Alors, la fonction  
25 première, bien évidemment, de ce beau crayon, c'est

1 de prendre des notes ce soir, ça va vous permettre  
2 de bien vous préparer pour les séances d'audience,  
3 alors pour préparer votre mémoire, votre opinion  
4 écrite. Mais une fois l'utilisation complétée, il  
5 y a une deuxième fonction à ce beau crayon. Dans le  
6 fond, vous allez vous apercevoir qu'il y a une  
7 petite capsule verte au bout du crayon, ce n'est  
8 pas une efface, c'est une capsule qui contient des  
9 graines de plante de myosotis. Le myosotis, c'est  
10 une fleur bleue, alors vous me voyez venir, quand  
11 vous allez planter le crayon, comme vous voyez sur  
12 l'écran, vous allez voir fleurir une belle fleur  
13 bleue qui représente justement l'arrivée du  
14 prolongement du métro dans l'est de la ville de  
15 Montréal.

16 En parlant du prolongement, une très belle  
17 mise en contexte, il n'y a plus d'information sur  
18 l'écran, je vais vous dire dans mes mots,  
19 essentiellement, ce qu'il faut retenir, c'est  
20 qu'il y a une nouvelle loi sur la gouvernance qui  
21 a été adoptée en deux mille seize (2016) qui  
22 indiquait notamment que la STM devenait  
23 gestionnaire du projet du prolongement de la ligne  
24 bleue.

25 Donc, depuis deux mille dix-huit (2018),

1 la STM travaille activement avec tous les  
2 partenaires du projet qui sont présents ce soir  
3 avec nous justement pour pouvoir démarrer les  
4 travaux, là, qui s'en viennent au cours  
5 des prochains mois, prochaines années, et toutes  
6 les activités, dans le fond, de conception et de  
7 préparation du projet que je vais vous présenter  
8 ce soir.

9 Alors, c'est quoi le prolongement de  
10 la ligne bleue? Donc, on part de la station,  
11 pour ceux qui connaissent le métro, la station  
12 existante Saint-Michel, qui est la station  
13 terminale de la ligne bleue à l'est, et on prolonge  
14 la ligne bleue sur cinq stations pour se rendre  
15 à l'arrondissement Anjou. Alors, on rajoute cinq  
16 nouvelles stations, un tunnel de métro d'une  
17 longueur d'approximativement de six kilomètres  
18 (6 km).

19 On parle aussi de plusieurs structures  
20 opérationnelles. Donc, pour construire un métro, ça  
21 ne prend pas juste des stations, tunnels et des  
22 édicules ou des accès à la station, ça prend aussi  
23 des infrastructures ou des structures  
24 opérationnelles qui permettent le bon  
25 fonctionnement du métro, du transport collectif,

1 en général.

2 Dans le cadre du prolongement, on parle  
3 de deux terminus d'autobus, on parle d'un  
4 stationnement incitatif, un garage de trains pour  
5 garer les trains de métro, on parle aussi d'une  
6 correspondance avec le service rapide bus Pie-IX,  
7 donc le service Pie-IX sur le boulevard, sur l'axe  
8 du boulevard Pie-IX, des structures auxiliaires  
9 et des sorties de secours, je vais vous en parler  
10 un peu plus tantôt, un centre de service qui,  
11 dans le fond, amène des employés du métro qui  
12 doivent agir ou intervenir dans le réseau, un poste  
13 d'alimentation électrique pour assurer  
14 l'alimentation électrique du prolongement.

15 Alors, le tracé du prolongement, vous avez  
16 peut-être eu l'occasion de voir un peu le tracé à  
17 votre entrée tantôt. Alors, si je prends mon  
18 pointeur, comme je mentionnais tantôt, on part de  
19 la station existante qui est la station  
20 Saint-Michel pour se diriger vers l'arrondissement  
21 Anjou. Alors, on ajoute cinq nouvelles stations, ce  
22 qu'on voit en noir, donc essentiellement aux  
23 intersections principales, une nouvelle station  
24 Pie-IX, Viau, Lacordaire, Langelier. Après ça, on  
25 retrouve l'axe Bélanger pour aboutir au coin des

1 Galeries d'Anjou dans l'arrondissement Anjou.

2 Vous allez dire : vous avez déjà certains  
3 noms qui sont existants dans le réseau actuel du  
4 métro. On est très conscient de ça. C'est des noms  
5 temporaires. Il y a des mécanismes en cours  
6 actuellement, justement, pour nommer ces nouvelles  
7 stations-là. Alors, pour les besoins de ce soir, on  
8 va les nommer selon les axes principaux du  
9 prolongement.

10 On a également les fameuses structures  
11 auxiliaires qui se trouvent à chaque interstation,  
12 donc entre deux stations, que je vais vous  
13 présenter davantage tantôt, pour aboutir à l'est  
14 de l'autoroute 25 pour la dernière structure  
15 auxiliaire.

16 C'est quoi les bénéfices d'un genre de  
17 projet d'envergure comme le prolongement de la  
18 ligne bleue? Bien évidemment, on veut améliorer  
19 la mobilité des citoyens dans la grande région  
20 métropolitaine. On veut renforcer l'intermodalité  
21 et l'utilisation conviviale des différents modes de  
22 transport. Donc, quelqu'un qui arrive à vélo, à  
23 pied, par n'importe quel autre mode de transport,  
24 métro, autobus, peut converger sur d'autres modes  
25 facilement.

1                   On veut appeler le développement économique  
2 et urbain du secteur. On veut intégrer des  
3 aménagements assurant l'accessibilité universelle,  
4 donc pas seulement des installations dotées  
5 d'ascenseurs, mais aussi des équipements qui  
6 assurent une fluidité et un passage fluide et  
7 sécuritaire de toute notre clientèle.

8                   Et c'est un projet qui mise beaucoup  
9 sur le développement durable, on mise sur une  
10 certification Envision. Pour celles et ceux  
11 qui connaissent les certifications LEED, c'est  
12 très similaire, mais mieux adapté pour les  
13 infrastructures du métro. Alors, on est sur des  
14 éléments intégrés dans le cadre du projet qui  
15 favorisent le développement durable, mais aussi  
16 l'intégration et la consultation citoyenne et  
17 de la communauté.

18                   Alors, je vous ai mentionné d'entrée de jeu  
19 qu'en deux mille seize (2016), la STM a été nommée  
20 gestionnaire du projet, mais je suis très  
21 consciente, vous allez tous me dire : ça fait  
22 longtemps qu'on entend parler du prolongement.  
23 Effectivement, cette fois-ci, c'est la bonne.  
24 Par contre, là je vous dis pour de vrai, parce que  
25 dans les années avant deux mille seize (2016), il y

1 avait un bureau d'études qui a été mené par  
2 l'Agence métropolitaine de transport, l'AMT, qui  
3 elle avait le mandat, dans le fond, de faire des  
4 études, ce qu'on appelle des avant-projets ou des  
5 études préliminaires. Durant ces études-là qui se  
6 sont déroulées sur plusieurs années, on a notamment  
7 défini le tracé et la localisation des différentes  
8 stations.

9 Donc, aujourd'hui, la mission et le mandat  
10 de la STM, c'est de réaliser ce qui avait été  
11 défini à l'époque, la portée qui avait été définie  
12 et autorisée par le gouvernement, c'est le mandat  
13 de la STM aujourd'hui. Par contre, on est rendu à  
14 l'étape maintenant de les concevoir, et d'où  
15 l'importance de vous parler et de vous consulter.

16 Alors, depuis deux mille dix-huit (2018),  
17 qu'est-ce qu'on fait? On met à jour ces études-là,  
18 bien évidemment, considérant que les terrains ont  
19 été identifiés, on a enclenché le processus des  
20 acquisitions. On a démarré les activités  
21 d'ingénierie, dont notamment la conception  
22 architecturale, ça, je vous en parlerai davantage  
23 tantôt. Puis on est aussi beaucoup en arrimage avec  
24 d'autres chantiers dans le secteur, dont le SRB  
25 Pie-IX que j'ai mentionné un peu plus tôt.



1                   À partir de deux mille vingt et un (2021),  
2 on démarre les travaux, et ce, pour six ans. On va  
3 aussi beaucoup mettre en place des différentes  
4 mesures de mitigation pour nous assurer que, dans  
5 le fond, on minimise les impacts d'un chantier  
6 d'envergure parce que, malheureusement, un chantier  
7 d'envergure, il y a des impacts, mais on a les  
8 moyens justement éprouvés, considérant que la STM  
9 travaille depuis longtemps sur des gros projets  
10 d'envergure pour nous assurer qu'on minimise ces  
11 impacts-là, et on travaille, dans le fond, pour une  
12 mise en service en deux mille vingt-six (2026).

13                   Alors, la démarche de consultation  
14 publique, dans le fond, je ne reviendrai pas là-  
15 dessus, Madame la Présidente a expliqué un peu  
16 tantôt. On tient notamment la consultation publique  
17 en ce moment au niveau des séances d'information et  
18 d'audiences. On va déposer, en fait, la Commission  
19 va déposer un rapport avec des recommandations à la  
20 STM cet été. On prévoit aussi, dans le fond,  
21 l'objectif, c'est d'adopter un nouveau règlement de  
22 zonage pour permettre la construction des nouvelles  
23 stations cet automne puis, dans le fond, l'émission  
24 des permis va nous permettre de démarrer les  
25 travaux.

1                   Alors, on commence les soirées  
2 d'information ce soir, c'est la première ce soir,  
3 une première de plusieurs, mais ça fait quand même  
4 depuis quelques mois qu'on travaille justement  
5 activement avec des représentants de la communauté,  
6 des représentants du secteur pour mieux comprendre  
7 la réalité justement du secteur pour mieux nous  
8 adapter justement à l'environnement.

9                   Donc, il y a eu plusieurs éléments, dont  
10 des sondages avec grand public, il y a des groupes  
11 de discussion avec certains représentants en  
12 groupes ou individuels. On tient actuellement la  
13 consultation publique, donc on est à la phase 2. On  
14 va vous revenir éventuellement avec différents  
15 mécanismes pour vous présenter l'avancement de  
16 la conception en fonction de ce qui ressort  
17 notamment de ces consultations-là, donc vos  
18 commentaires, les éléments qui vont nous être  
19 adressés vont pouvoir influencer la suite des  
20 choses.

21                   Et ce que vous voyez en vert,  
22 essentiellement, c'est lorsqu'on va être rendu  
23 à planifier les travaux en tant que tels, donc là  
24 on va être vraiment au niveau des travaux vont  
25 s'installer comment, dans combien de temps, c'est

1       quoi le phasage, c'est quoi le séquençement, c'est  
2       quoi les besoins qu'on va mettre en place. Puis  
3       entre deux mille vingt et un (2021) et deux mille  
4       vingt-six (2026), donc durant les travaux, il va y  
5       avoir plusieurs mécanismes de suivi auprès de vous.

6               Donc, ce qu'il est important de retenir à  
7       travers tout ça, c'est que c'est pas la première  
8       fois peut-être qu'on se voit ce soir, mais ça ne  
9       sera sûrement pas la dernière fois. Il va y avoir  
10      plusieurs autres événements, plusieurs autres  
11      mécanismes ou d'autres canaux de communication qui  
12      vont nous permettre de se parler au courant des six  
13      à sept prochaines années, là, durant la réalisation  
14      des travaux, du projet.

15             Alors là, je vais céder la parole à mon  
16      collègue Karim qui va vous expliquer un peu la  
17      vision de la Ville de Montréal. L'objectif de la  
18      Commission actuellement, c'est vraiment de vous  
19      présenter le prolongement de la ligne bleue qui  
20      est un projet de la STM, mais vous comprendrez que  
21      pour la STM, on est très soucieux justement de  
22      s'intégrer bien adéquatement dans l'environnement  
23      bâti, d'où l'importance de travailler de concert et  
24      de très près avec nos partenaires, dont la Ville de  
25      Montréal et tous les arrondissements concernés par

1 le prolongement. Alors, je cède la parole à Karim.

2 PRÉSENTATION PAR M. KARIM CHAREF :

3 Messieurs, dames, bonsoir. C'est avec beaucoup  
4 d'enthousiasme que la Ville de Montréal s'associe,  
5 accompagne la STM dans le cadre de cette  
6 consultation publique qui porte sur le métro, qui  
7 va changer le visage de cette partie de la ville de  
8 Montréal de manière positive.

9 Pour la Ville de Montréal, c'est plus qu'un  
10 projet de métro, c'est plus qu'un projet de  
11 transport collectif, c'est un levier de  
12 développement économique, un levier de  
13 développement urbain, un levier de mise en valeur  
14 de cette partie de la ville de Montréal pour le  
15 bénéfice des citoyens, des citoyennes, des  
16 résidents, des travailleurs, des commerçants.

17 Donc, la vision que soutient la Ville ou  
18 qu'on va vous présenter à l'instant entend  
19 maximiser les retombées de ce projet de métro, donc  
20 un investissement public majeur du gouvernement du  
21 Québec pour qu'il y ait des retombées maximums sur  
22 la population qui sera desservie dans quelques  
23 années.

24 Alors, cette vision de mise en valeur, pour  
25 rappeler les quatre grandes priorités de

1 l'administration municipale, quatre grandes  
2 priorités que l'administration municipale soutient  
3 à travers divers documents de planification en  
4 matière de mobilité durable, en matière de  
5 développement économique, en matière de transition  
6 écologique et en matière d'habitation, donc cette  
7 vision qui vous est présentée, donc incarne ces  
8 grandes priorités de l'administration municipale.

9 Plus concrètement, on vise à travers cette  
10 vision à insuffler un nouveau départ, un nouvel  
11 élan pour l'est de cette partie de Montréal, un  
12 petit peu dans la foulée de la déclaration du  
13 gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal  
14 pour la revitalisation de l'est de Montréal. Donc,  
15 ça s'inscrit dans cette grande intention, dans  
16 cette grande déclaration.

17 Ça constitue aussi la feuille de route pour  
18 les prochaines années pour encadrer, orienter  
19 le développement. C'est aussi pour la Ville une  
20 façon, une occasion, une formidable occasion de  
21 repenser l'aménagement, de repenser la mobilité  
22 dans cette partie de la ville qui en a besoin.

23 C'est une vision aussi qui entend orienter  
24 le renouveau et les interventions dans le secteur,  
25 notamment aux abords immédiats des futures stations

1 de métro à travers les critères un peu plus  
2 spécifiques qui seront disponibles ailleurs en  
3 ligne prochainement.

4 Alors, cette vision se traduit ou se  
5 décline en trois grandes orientations : faire du  
6 métro le vecteur du renouveau urbain du secteur,  
7 dans toute cette partie de l'est de Montréal, une  
8 mobilité collective et active qui va être repensée,  
9 un renouveau limitant son empreinte écologique.

10 À ces grandes orientations, on vise un  
11 certain nombre d'objectifs. On parle,  
12 essentiellement, de densifier, de diversifier les  
13 activités urbaines de façon à instaurer des milieux  
14 de vie comblés, animés. Qui dit stations de métro  
15 dit aussi une densification donc pour accroître  
16 l'utilisation des futures stations de métro, donc  
17 il y a une volonté de la part de la Ville pour  
18 favoriser certaines formes de densification aux  
19 abords des futures stations de métro.

20 Des objectifs aussi en matière de mobilité.  
21 C'est l'occasion aussi pour la Ville de revoir le  
22 maillage des déplacements collectifs, avec comme  
23 point d'ancrage à ce maillage de transport  
24 collectif, les futures stations de métro.

25 C'est aussi pour la Ville l'occasion de

1 remettre le piéton au coeur de la mobilité dans le  
2 secteur. Comment est-ce que les piétons, les  
3 cyclistes aussi peuvent se rendre de façon  
4 conviviale à ces futures infrastructures de  
5 transport, à ces futures stations de métro?  
6 C'est aussi l'occasion d'assurer la mise en place  
7 et le déploiement d'une mobilité innovante.

8 Et finalement, au chapitre des objectifs  
9 visés par la vision, il s'agit donc en matière  
10 de transition écologique, accroître généreusement  
11 le couvert végétal dans un secteur, comme vous  
12 le savez, vous êtes résidents du secteur ou des  
13 usagers du secteur, un secteur qui manque  
14 cruellement de verdissement dans ces immenses îlots  
15 de chaleur.

16 C'est assurer une gestion écologique des  
17 eaux. On va, dans les prochaines années, prochaines  
18 décennies, vivre des épisodes de pluie abondante,  
19 alors comment est-ce qu'on gère ces eaux de façon  
20 écologique? Puis il y a une attention qui sera  
21 apportée sur la facture architecturale pour viser  
22 des standards élevés en matière de design urbain,  
23 notamment.

24 Cette vision se décline aussi à travers des  
25 balises générales spécifiques aux futures stations

1 de métro, de façon à s'assurer d'une intégration  
2 urbaine qui soit la plus optimale dans le milieu,  
3 dans les milieux traversés. Les cinq stations de  
4 métro vont s'implanter dans des contextes  
5 différents avec leurs particularités. Il va falloir  
6 s'assurer que ces stations de métro s'insèrent, qui  
7 se déploient de façon harmonieuse avec les milieux  
8 traversés.

9 Et finalement, pour les prochaines étapes  
10 qui concernent la Ville de Montréal et ses  
11 arrondissements suite à donc le dépôt de cette  
12 vision à partir d'aujourd'hui, alors les prochaines  
13 étapes qui concernent la Ville en matière  
14 d'encadrement, de développement de ce territoire,  
15 il y a prochainement l'adoption d'un programme  
16 particulier, donc c'est la portion peut-être qui  
17 concerne moins, la portion Saint-Léonard, tout le  
18 long de Jean-Talon, donc il y a un programme  
19 particulier qui va être adopté, qui fait référence  
20 à cette vision qui vous est présentée ce soir.

21 À la fin de l'année donc, on vise  
22 l'adoption du projet de règlement qui autorise la  
23 construction du métro, donc à l'automne deux mille  
24 vingt (2020), donc c'est un règlement qui va être  
25 adopté au Conseil d'agglomération de Montréal. Puis



1 jusqu'en deux mille vingt-six (2026), on va aller,  
2 suite à cette vision, déployer, développer des  
3 outils d'encadrement pour accueillir les  
4 développements immobiliers notamment.

5 Tout le long de cette ligne de temps qui  
6 nous amène jusqu'à la fin du métro, la réalisation  
7 du métro, la Ville et ses arrondissements vont  
8 collaborer de façon très soutenue et étroite avec  
9 la STM et ses partenaires, autant à la phase de  
10 planification que la mise en oeuvre du chantier,  
11 pour notamment tous les arrimages à faire en  
12 matière de mitigation puis de voies de détour, et  
13 caetera. Donc, c'est un travail qui va se faire en  
14 continu tout le long du chantier jusqu'à la  
15 livraison du métro prévue en deux mille vingt-six  
16 (2026).

17 Donc, ça termine donc la présentation très  
18 succincte de la vision de la Ville. On vous invite  
19 à prendre connaissance du document qui va être  
20 rendu disponible sur le site de la STM, sur le site  
21 Internet de la STM. Merci beaucoup.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Alors, merci beaucoup. Madame Clour.

24 PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR (suite) :

25 Merci. Merci Karim. Dans le fond, Karim vous

1 a mentionné notamment tout le volet d'intégration  
2 aux abords des stations, mais qu'en est-il  
3 justement de la conception en tant que telle des  
4 stations?

5 J'aimerais vous en parler parce que le  
6 réseau de métro existant de Montréal est reconnu  
7 notamment par le fait que chaque station a une  
8 conception unique. Dans le fond, le réseau de métro  
9 de Montréal se distingue à travers le monde  
10 justement de ce fait, de cet élément-là. Alors,  
11 c'est important pour nous de maintenir cette  
12 importance-là accordée à l'architecture des  
13 stations dans ces nouvelles stations du  
14 prolongement de la ligne bleue.

15 Alors, pour ce faire, la STM voulait se  
16 doter d'un comité qui devenait un peu indépendant  
17 pour garder une certaine vigie sur la conception  
18 architecturale et l'intégration urbaine des  
19 nouvelles stations du prolongement. Alors, elle a  
20 mis sur pied un comité consultatif d'intégration  
21 urbaine, architecturale et patrimoniale, en fait,  
22 architecturale, urbaine, patrimoniale, communément  
23 appelé le CCIAUP, qui est composé notamment des  
24 experts externes du milieu, mais également d'élus  
25 et de représentants du projet.

1 Et l'objectif principal ou le mandat  
2 principal de ce comité-là justement, c'est de  
3 garder une certaine vigie sur ce qui se passe au  
4 niveau de la conception architecturale. Donc, on  
5 maintient à la STM sa volonté qui a été entérinée  
6 par ce comité-là, c'est de maintenir l'orientation,  
7 d'avoir une architecture unique par station.

8 Si vous avez suivi un petit peu les médias  
9 récemment depuis les derniers mois, vous avez cru  
10 comprendre, bien évidemment, que maintenant on a  
11 des architectes-concepteurs qui ont été  
12 sélectionnés pour chacune des stations. Ces  
13 architectes-là ont commencé à s'intégrer  
14 tranquillement pas vite au bureau de projet et  
15 commencent justement leur réflexion au niveau de la  
16 conception architecturale.

17 Donc, je reviens sur le fait que tout ce  
18 qui ressort dans cette commission, dans cette  
19 consultation publique, tous vos commentaires  
20 deviennent des éléments d'influence ou de réflexion  
21 justement pour la suite des choses.

22 Je vais vous présenter maintenant quelques  
23 images ou croquis qui vont vous montrer un petit  
24 peu l'implantation des nouvelles infrastructures du  
25 métro.

1                   Comme je viens de mentionner, la conception  
2 en tant que telle des stations n'est pas encore  
3 démarrée, donc on n'a pas nécessairement de rendu  
4 visuel de l'allure de ces futures stations-là.  
5 Alors, aujourd'hui, ce qu'on vous montre, c'est  
6 vraiment une localisation des différents bâtiments  
7 futurs, et au cours des prochains mois, lorsqu'on  
8 aura quelque chose de préliminaire au niveau des  
9 rendus visuels, on va vous les exposer en temps et  
10 lieu.

11                   Alors, vous reconnaissez probablement la  
12 station Saint-Michel qui est la station terminale  
13 actuellement de la ligne bleue. On a l'édicule  
14 principal, l'édicule secondaire de l'autre côté du  
15 boulevard. Dans ce cas-ci, on fait un  
16 agrandissement agencé à l'édicule principal pour  
17 rajouter un centre de service puis un poste de  
18 district. C'est deux volets, deux infrastructures  
19 opérationnelles qui sont requises pour le  
20 fonctionnement du métro, mais qui ne sont pas des  
21 espaces publics, donc le public n'a pas accès,  
22 c'est plus pour les employés de la STM.

23                   Donc, on passe à la première future station  
24 qui est au coin du boulevard Pie-IX et de la rue  
25 Jean-Talon. On a ce qu'on indique le long du

1 boulevard Pie-IX, les deux lignes vertes, c'est les  
2 futurs édicules du SRB Pie-IX. C'est une autre  
3 équipe de la STM qui justement est chargée de  
4 réaliser ce projet, mais c'est deux équipes qui se  
5 parlent beaucoup, on se parle régulièrement pour  
6 la coordination et l'arrimage, la conception et  
7 les travaux.

8           En fait, c'est important même de retenir  
9 que dans le cas du SRB Pie-IX, il va y avoir un  
10 lien souterrain piétonnier qui va permettre le  
11 raccordement éventuel du SRB à la future station  
12 Pie-IX, donc un lien piétonnier accessible doté  
13 d'ascenseurs, qui va permettre à la clientèle de  
14 pouvoir transiger du SRB vers l'édicule secondaire  
15 ou l'édicule principal et la station de métro, et  
16 vice-versa.

17           À Pie-IX, on trouve également un terminus  
18 d'autobus et un espace pour la clientèle pour  
19 justement avoir accès aux différents modes de  
20 transport. On a aussi ce que vous voyez ici, un  
21 petit carré bleu, c'est une sortie de secours. De  
22 par la loi, on va se conformer en intégrant des  
23 sorties de secours à certaines distances de  
24 parcours justement en cas d'urgence.

25           On se rend ensuite à la prochaine

1 intersection principale qui est le boulevard Viau  
2 et la rue Jean-Talon, donc encore une fois,  
3 l'édicule principal, l'édicule secondaire et  
4 une sortie de secours.

5 Lacordaire-Jean-Talon, édicule principal,  
6 édicule secondaire et une sortie de secours dans  
7 le parc Ladauversière.

8 Langelier/Jean-Talon, édicule principal,  
9 édicule secondaire et la sortie de secours.

10 Ensuite, on aboutit à Anjou, alors dans  
11 l'axe sur la rue Bélanger et du boulevard des  
12 Galeries d'Anjou, considérant qu'Anjou est une  
13 station terminale, elle est dotée d'un édicule  
14 principal et de deux édicules secondaires. Donc,  
15 vous reconnaissez peut-être le secteur, on va se  
16 trouver dans l'aire de stationnement du centre  
17 commercial des Galeries d'Anjou.

18 On a également comme à Pie-IX un terminus  
19 d'autobus avec un espace offert à la clientèle pour  
20 pouvoir accéder aux différents modes de transport.  
21 Et je vous rappelle qu'on a un stationnement  
22 incitatif souterrain, mais pour pouvoir y accéder,  
23 ça prend un bâtiment de surface, donc l'accès au  
24 stationnement souterrain se trouve dans ce secteur  
25 ici.

1 Les structures opérationnelles, comme je  
2 vous le mentionnais tantôt, ça prend aussi des  
3 structures opérationnelles pour assurer le bon  
4 fonctionnement du métro, dont des structures  
5 auxiliaires. Les structures auxiliaires, comme on  
6 voit un peu, comme exemple ici dans l'image, c'est  
7 des bâtiments de surface qui abritent des postes de  
8 ventilation mécanique qui assurent la ventilation  
9 du réseau du métro, mais qui permettent aussi  
10 d'évacuer les eaux d'infiltration puis peuvent  
11 servir aussi comme sorties d'urgence, sorties de  
12 secours en cas d'urgence.

13 Ces structures de ventilation sont dotées  
14 de silencieux spécialisés donc pour atténuer le  
15 bruit possible. C'est important aussi de mentionner  
16 que ces genres de systèmes de ventilation ne sont  
17 pas fonctionnels en continu, c'est lorsque c'est  
18 requis, au besoin.

19 Et vous serez peut-être surpris de savoir  
20 qu'on a actuellement plusieurs de ces genres de  
21 structures-là partout dans la ville, sont tellement  
22 bien intégrées, camouflées, qu'on ne les reconnaît  
23 même pas parce que, justement, il y a un grand  
24 souci justement d'intégration au niveau de  
25 la finition architecturale, la façon de s'insérer

1 dans le tissu urbain qui fait en sorte qu'on ne  
2 les remarque pas nécessairement, ce qui est une  
3 bonne chose, à mon avis.

4 Alors, des structures auxiliaires, il y en  
5 a une actuellement qui est existante dans le parc  
6 Michel-Ange. Dans le fond, on va juste intervenir  
7 pour pouvoir la modifier, notamment pour intégrer  
8 une sortie de secours; ensuite, on en rajuste une  
9 sur le coin du boulevard Provencher et la rue Jean-  
10 Talon dans l'aire de stationnement; une troisième  
11 qui va se trouver dans l'accès au stationnement de  
12 l'église de la paroisse Saint-Gilbert sur la rue  
13 des Angevins; une autre sur le coin de la rue de la  
14 Villanelle et de la rue Jean-Talon.

15 Ensuite, si vous vous souvenez du tracé,  
16 on vient changer un peu de direction pour retrouver  
17 l'axe Bélanger, là, c'est vraiment Bélanger, et on  
18 aboutit avec une structure auxiliaire dans le parc  
19 Boisé/Jean-Milot pour terminer avec une dernière  
20 structure auxiliaire à l'est de l'autoroute 25,  
21 dans une aire de stationnement sur le boulevard  
22 Châteauneuf au coin de l'avenue Boreau.

23 En termes de planification des travaux,  
24 comme j'ai mentionné tantôt, la STM a l'habitude de  
25 réaliser quand même des projets d'envergure, on en



1 a fait plusieurs au cours des dernières années,  
2 donc des mesures mitigation lors de nos travaux, on  
3 a l'habitude d'en faire, il y a des mesures qui  
4 sont déjà éprouvées, déjà testées, on sait que ça  
5 fonctionne. Mais malgré tout, on veut s'adapter à  
6 notre milieu, on veut mieux connaître le contexte,  
7 on veut mieux connaître le secteur, alors il y a  
8 plusieurs études qui sont en cours actuellement,  
9 des études de circulation durant et après les  
10 travaux, des études sur le bruit, le contrôle du  
11 bruit, le contrôle des vibrations, le contrôle de  
12 la poussière, c'est toutes des études qui sont en  
13 cours qui vont nous permettre de mieux identifier  
14 les mesures qu'on va devoir mettre en place. Puis  
15 l'objectif, c'est que dès cet automne, on puisse  
16 vous les communiquer et pouvoir, encore une fois,  
17 vous donner la chance de les commenter au besoin.

18 Lorsque les travaux vont commencer, bien  
19 évidemment, toutes ces mesures-là vont être  
20 déployées. On va aussi avoir des mécanismes, des  
21 canaux de communication qui vont être établis. On  
22 aura ce qu'on appelle des agents de liaison qui  
23 sont des représentants de la STM qui vont être sur  
24 le terrain. Ils vont être identifiés, vous allez  
25 pouvoir les reconnaître. Ça va être des gens que

1 vous allez pouvoir aller voir, vous adresser à eux  
2 si jamais il y a des questionnements, si vous avez  
3 besoin des informations, si vous avez des  
4 commentaires que vous voulez transmettre à la STM,  
5 ça va être les bonnes personnes.

6 On a aussi l'habitude d'avoir d'autres  
7 tribunes de communication, donc des comités  
8 citoyens, donc des comités qui vont être formés de  
9 riverains ou de citoyens du secteur qui vont  
10 pouvoir justement suivre l'évolution du projet puis  
11 avec une approche plus personnalisée avec la STM.

12 On a aussi d'autres types de canaux de  
13 communication, que ce soit via des bulletins  
14 électroniques, que ce soit via une ligne  
15 téléphonique, notre site Web est mis à jour  
16 régulièrement. Puis comme vous l'avez sûrement reçu  
17 via les dépliants qui ont été distribués récemment,  
18 vous allez être maintenus dans la boucle, là,  
19 au courant tout le long du projet, donc toutes ces  
20 informations-là vont être diffusées en temps et  
21 lieu pour vous maintenir au courant de tout ce qui  
22 se passe.

23 La STM mise beaucoup sur la transparence,  
24 donc c'est important pour nous de vous communiquer  
25 en temps réel ce qui s'en vient puis que vous soyez

1 au courant des différents jalons à venir dans le  
2 cadre du projet.

3           Donc, à venir cette année, on parlait  
4 justement des séances d'expression des opinions,  
5 il y a les trois dates, dont la première qui est  
6 le vingt-six (26) février prochain ici, à l'Hôtel  
7 Montréal Métropolitain. Pour celles et ceux qui  
8 souhaitent déposer un mémoire ou une opinion écrite  
9 et venir la présenter en personne, c'est important  
10 de retenir qu'il va falloir la déposer trois jours  
11 avant la date à laquelle vous désirez vous  
12 présenter. Sinon vous pouvez nous déposer quelque  
13 chose par écrit, un mémoire, une opinion écrite  
14 sans nécessairement venir la présenter et ça,  
15 vous avez jusqu'à la date, le quatre (4) mars, qui  
16 est la dernière séance prévue.

17           Si vous avez besoin d'aide pour savoir  
18 comment s'y prendre, il y a beaucoup d'informations  
19 sur le site Web, dont un questionnaire guidé qui va  
20 vous donner des outils pour vous aider. Et c'est  
21 important aussi de mentionner que vous n'êtes pas  
22 nécessairement, on vous encourage à le faire, mais  
23 vous n'êtes pas nécessairement tenu d'écrire un  
24 mémoire ou une opinion écrite, vous pouvez quand  
25 même vous présenter à ces séances-là pour vous

1 exprimer, prendre la parole. Il faut juste vous  
2 inscrire d'avance, c'est très important.

3           Finalement, je vous réfère au site Web de  
4 la STM pour toute l'information en cours, à venir.  
5 Vous allez pouvoir éventuellement, comme je  
6 mentionnais tantôt, vous inscrire à un bulletin  
7 électronique aussi pour vous tenir au courant  
8 de la suite des choses. Il y a une ligne aussi  
9 téléphonique pour rejoindre des gens de la STM.  
10 C'est important, si vous voulez parler à un  
11 représentant du projet, de le mentionner au  
12 téléphone que vous voulez être rappelé. À ce  
13 moment-là, il y a quelqu'un qui va vous rappeler  
14 dans un délai raisonnable.

15           Finalement, les prochaines étapes, donc  
16 comme on disait tantôt, dépôt du rapport de la  
17 Commission cet été. On vous revient avec certains  
18 avancements de nos concepts architecturaux aussi au  
19 courant de l'été. Il y aura d'autres séances plus  
20 spécifiques au niveau des mesures de mitigation à  
21 mettre en place durant les travaux cet automne, et  
22 les travaux devraient commencer en deux mille vingt  
23 et un (2021).

24           Voilà. Merci beaucoup de votre attention  
25 puis on va attendre vos questions et vos

1 commentaires après la pause.

2 (Applaudissements)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Alors, encore une fois, merci beaucoup, Madame  
5 Clour et Monsieur Charef. Nous allons maintenant  
6 prendre une pause d'une quinzaine de minutes.

7 Pendant ce temps-là, vous pourrez vous  
8 inscrire à la table d'accueil si vous avez  
9 des questions. Je vais prendre les questions dans  
10 l'ordre d'inscription. Et vous avez droit à deux  
11 questions par intervention. Si vous avez plus que  
12 deux questions, alors vous pourrez vous réinscrire  
13 au registre jusqu'à ce que le registre ferme,  
14 ce qui devrait être vers vingt et une heures  
15 (21 h). Merci beaucoup de votre attention.

16 Bonne pause.

17 SUSPENSION DE LA CONSULTATION

18 REPRISE DE LA CONSULTATION

19

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Est-ce que je peux vous inviter à reprendre vos  
22 places parce qu'on aimerait poursuivre. Je suis  
23 certaine que vous avez très hâte d'entendre les  
24 compléments d'information qui nous seront donnés.

25 Alors, merci de prendre place.

1 C'est maintenant le temps d'entendre vos  
2 questions. Mais avant, au départ, j'aimerais  
3 signaler qu'à la table d'accueil, on vous a remis  
4 ou sont à votre disposition des formulaires  
5 d'évaluation. La STM tient à coeur de recevoir  
6 les commentaires des citoyens et le 'feedback'  
7 que vous allez pouvoir donner quant à la soirée,  
8 quant à l'organisation, quant au contenu, soyez  
9 assurés que ça va être pris en compte et que tous  
10 vos commentaires seront lus avec la plus grande  
11 attention. Donc, je vous demanderais de compléter  
12 si possible les formulaires d'évaluation.

13 Avant de commencer, inviter le premier  
14 intervenant à poser sa question, j'aimerais vous  
15 indiquer que les représentants de la STM et  
16 d'autres organisations, comme le ministère des  
17 Transports du Québec, l'Autorité régionale  
18 du transport métropolitain, la Ville de Montréal  
19 et l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-  
20 Extension sont présents dans la salle.

21 Tout a été mis en oeuvre pour que vos  
22 questions puissent être présentées à la personne  
23 la plus susceptible d'avoir les réponses complètes  
24 à vous donner. Cependant, si une question demeure  
25 sans réponse ce soir, la STM s'engage à vous faire

1 suivre la réponse par courriel et à rendre cette  
2 réponse publique sur le site Web.

3 Comme je le disais avant la pause, je vais  
4 vous appeler au micro à tour de rôle, mais dans  
5 l'ordre d'inscription, de façon à ce que vous  
6 puissiez poser vos questions. Vous avez droit  
7 à deux questions par intervention. Et si vous avez  
8 plus de deux questions, vous pouvez vous réinscrire  
9 au registre, car le registre va demeurer ouvert  
10 jusqu'à vingt et une heures (21 h).

11 Je vous demanderais, s'il vous plaît, de  
12 limiter les préambules pour permettre au plus grand  
13 nombre de personnes de poser leurs questions. Quand  
14 même donner le contexte, mais je vous rappelle que  
15 ce n'est pas le moment de présenter une opinion. On  
16 est ici en assemblée d'information. Ce sera avec  
17 plaisir et grand intérêt que nous entendrons vos  
18 opinions entre le vingt-six (26) février et le  
19 quatre (4) mars.

20 Vos questions doivent être adressées à la  
21 présidence, c'est-à-dire à moi, et toutes les  
22 réponses fournies par la STM et les organisations  
23 qui l'accompagnent doivent également m'être  
24 adressées. Il n'y a donc aucun échange direct entre  
25 vous, le public, et l'équipe de la STM. Cette façon

1 de faire, vous l'aurez compris, a pour but de  
2 favoriser le respect de tous et toutes, et d'éviter  
3 les débats.

4 Mes collègues commissaires et moi-même  
5 sommes principalement en mode écoute, mais nous  
6 pouvons intervenir à l'occasion pour obtenir des  
7 compléments d'information.

8 En principe, la séance de ce soir devrait se  
9 terminer à vingt-deux heures (22 h). Si nous  
10 n'avons pas le temps de répondre, d'épuiser toutes  
11 les questions, d'ici là nous pourrions décider soit  
12 de dépasser légèrement ou encore d'inviter à une  
13 prochaine séance, les personnes qui n'auraient pas  
14 eu le temps de poser leurs questions ce soir, parce  
15 qu'on tient à ce que chacun puisse correctement  
16 exercer son droit de parole.

17 Alors, j'inviterais donc notre premier  
18 participant, notre premier questionneur, il s'agit  
19 de madame Olga Larocca, s'il vous plaît, si vous  
20 voulez vous présenter au micro.

21 PÉRIODE DE QUESTIONS

22 Mme OLGA LAROCCA :

23 Bonjour.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Bonsoir Madame.



1 Mrs. OLGA LAROCCA:

2 I will probably speak in bilingual.

3 THE PRESIDENT:

4 That's fine.

5 Mrs. OLGA LAROCCA:

6 Perfect.

7 THE PRESIDENT:

8 Use the language in which you are the most  
9 comfortable. If you don't mind, however, you can  
10 break up the sentences, and I will provide a short  
11 translation for the benefit of those who do not  
12 speak English.

13 Mrs. OLGA LAROCCA:

14 My name is Olga Larocca and I am the founder of a  
15 group called Groupe Action Propriétaires de la rue  
16 Jean-Talon Est. We have great concerns about what  
17 is happening sur la rue Jean-Talon, and this  
18 evening, I have come here to get information on  
19 what is going to come about this metro extension.  
20 It's perfect, it's beautiful, I love it, I am a  
21 resident since nineteen seventy-six (1976) of  
22 St. Leonard, continued to be a resident. I am also  
23 a property owner on rue Jean-Talon, right near the  
24 Lacordaire extension that the metro will stop at.

25 What I've heard tonight is that you propose

1 to make the... comme mademoiselle avait commenté  
2 que c'est réunir les modes de transport, vélo,  
3 autobus, la marche. But nowhere did I hear the  
4 words, 'We will accommodate the Montreal East-North  
5 need for real car service'. There will be twelve  
6 hundred (1200) spots available at the Anjou  
7 interchange, but it's not enough.

8 The urban planners have not looked at this  
9 plan properly because existing today, there is a  
10 municipal parking spot that goes to the Radisson  
11 metro. People drive there, there's no parking. What  
12 do they do? They take their cars and they gonna go  
13 park on the residential streets. What happens? We  
14 need the vignette. We have parking restrictions.  
15 The urban planners are forcing the 'tendance' which  
16 was a word that was in the media, la tendance de  
17 bâtir les villes urbaines.

18 But if you look at a map, you simply have to  
19 look at the map, the city of St. Leonard and the  
20 adjacent Anjou are built in that way. What we have  
21 is a 'banlieue urbaine', and the part of the  
22 'banlieue' seems to be lost to all the committees  
23 that we speak to. We are undergoing in St. Leonard,  
24 the revitalization of the rue Jean-Talon, same  
25 story, they've taken away parkings.

1 THE PRESIDENT:

2 I'm sorry, I don't want to cut you off, but I'm  
3 looking for precise your question or you're asking  
4 what has been planned to accommodate.

5 Mrs. OLGA LARocca:

6 Well, I see that nothing has been planned to  
7 accommodate any parking at other stations. We want  
8 parking at other stations. What are you going to do  
9 about that?

10 THE PRESIDENT:

11 Thank you very much.

12 Mrs. OLGA LARocca:

13 Thank you.

14 THE PRESIDENT:

15 Je vais laisser, and I understand that you  
16 understand French, so please correct me if you are  
17 not comfortable with my translation.

18 Mrs. OLGA LARocca:

19 No problem.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Madame représente un groupe de propriétaires dans  
22 le secteur Jean-Talon, elle est résidente de  
23 Saint-Léonard, et elle fait état des difficultés  
24 qu'éprouveront les riverains du secteur Montréal-  
25 Est et Nord en raison d'un prévisible manque

1 de stationnements. Elle a crainte que des usagers  
2 du métro puissent déborder, aller stationner dans  
3 les rues avoisinantes et elle s'inquiète de la  
4 perte de la perte de l'ambiance de banlieue urbaine  
5 qu'avaient Saint-Léonard et Anjou. Donc, sa  
6 question devient : qu'est-ce qu'on pense faire pour  
7 accommoder et répondre à ces préoccupations?

8 Mrs. OLGA LAROCCA :

9 Exactly, thank you.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 STM, est-ce que vous pourriez répondre, s'il vous  
12 plaît?

13 Mme MAHA CLOUR :

14 Thank you very much for your question. If you don't  
15 mind, I'm going to answer in French. If you need me  
16 to translate anything afterward, just let me know,  
17 I'll do my best to do so.

18 Alors, le prolongement de la ligne bleue,  
19 bien évidemment, c'est un projet de transport  
20 collectif. Alors le mandat de la STM, la mission  
21 de la STM, c'est d'offrir au plus grand nombre  
22 de personnes un accès facile et fluide au transport  
23 collectif., donc évidemment, quand on parle de  
24 transport collectif, on parle d'autobus, on parle  
25 de métro. Donc, on est très conscient de

1 l'utilisation du véhicule dans le secteur, on est  
2 très sensible à ça. Je vais adresser votre question  
3 avec différents éléments de réponse.

4 Donc, quand vous parlez du stationnement  
5 incitatif, tous les éléments qui sont à la portée  
6 du projet actuellement ont fait l'objet de  
7 plusieurs années d'études, des études qui étudient  
8 notamment l'achalandage, l'utilisation des  
9 infrastructures une fois bâties. Donc, le nombre  
10 de cases de stationnement qui es évaluée en ce  
11 moment à Anjou résulte de ces études-là, donc est  
12 évaluée en fonction du besoin ou de l'offre de  
13 service à offrir.

14 Après ça, pour les aménagements aux abords  
15 des autres stations, je reviens sur le fait  
16 qu'actuellement, c'est un projet de transport  
17 collectif, donc il doit viser ou miser sur  
18 l'accessibilité au transport collectif au plus  
19 grand nombre de personnes. Après ça, quand on parle  
20 de vision, d'intégration urbaine aux abords des  
21 stations, là, si vous me permettez, je vais  
22 peut-être laisser mon collègue de la Ville  
23 peut-être répondre.

24 M. KARIM CHAREF :

25 I will answer in French, so maybe there will be a

1 translation after. Votre question est tout à fait  
2 légitime, Madame, effectivement, comment se rendre  
3 aux stations de métro. Je vous dirais que là on a  
4 l'occasion de repenser la mobilité dans le secteur.  
5 L'idée, c'est de favoriser l'utilisation du  
6 transport collectif, se rendre aux futures stations  
7 de métro de façon prioritaire, puis c'est la  
8 volonté de l'administration municipale, de façon  
9 prioritaire en transport collectif, c'est-à-dire en  
10 autobus notamment.

11 La STM est en train de revoir tout le patron  
12 de déplacement, tout son réseau d'autobus de  
13 surface pour amener les personnes à ces futures  
14 stations. Je vous dirais c'est l'orientation qui  
15 est privilégiée.

16 Les stationnements incitatifs dont, je pense  
17 que c'est un petit peu ça la question centrale, il  
18 y a là celui dans le cadre du projet et celui à  
19 Anjou, le projet ne prévoit pas de stationnement  
20 incitatif pour les autres futures stations pour  
21 l'instant. Ces décisions ont été prises à l'époque  
22 par l'AMT.

23 Nous, pour la Ville, on encourage fortement  
24 l'utilisation ou l'accès aux futures stations de  
25 métro en transport collectif, en transport actif,

1 c'est l'orientation que l'on soutient.

2 Il y a bien sûr, il faut aussi avoir une  
3 vision à long terme. Aujourd'hui, effectivement,  
4 vous parlez de banlieue périphérique, mais si on se  
5 projette dans dix (10) ans, quinze (15) ans, vingt  
6 (20) ans, le visage de ce secteur de la ville va  
7 changer nécessairement avec l'arrivée du métro.  
8 Donc, il faut se projeter dans l'avenir. On va de  
9 plus en plus se rendre au métro avec d'autres modes  
10 de déplacement plutôt que par l'automobile. Donc,  
11 c'est ce qu'on souhaite favoriser nécessairement.  
12 C'est un petit peu le sens de ma réponse.

13 Donc, en résumé, c'est une vision à long  
14 terme qu'il faut avoir pour accéder aux stations  
15 de métro. Aujourd'hui, ça répond à un besoin, mais  
16 dans un contexte où tout est à l'automobile,  
17 comment est-ce qu'on change tranquillement, en  
18 douceur vers une transition vers des modes de  
19 transport plutôt collectif qu'individuels dans un  
20 secteur qui est déjà, comme vous savez, vous le  
21 vivez, congestionné déjà en automobile.

22 Mrs. OLGA LARocca:

23 I would challenge that thought, but that is your  
24 'sondage', the surveys that have been put forth,  
25 but the reality is that the east end of Montreal,

1 St. Leonard, Anjou, even Rivières-des-Prairies, if  
2 you only look at a map, this is what we're asking,  
3 look at a map, and look at the way that the  
4 foundation is built. You say, you want to 'rendre  
5 la ville plus unie dans une vision d'urbanisme,  
6 mode de vie plus urbain. But I did the 'trajet',  
7 from my house to get to the Lacordaire future  
8 metro...

9 THE PRESIDENT:

10 Madame Larocca, you are entitled to two questions.  
11 I do invite you to come and express your opinion at  
12 the evening that will be held specifically for that  
13 purpose. The purpose of tonight's meeting is to ask  
14 questions, so do you have a second question? Please  
15 proceed.

16 Mrs. OLGA LARocca :

17 Yes, I do. So in the plan that you're talking about  
18 that you want to make it more accessible, but you  
19 cannot change the layout of the streets, so how is  
20 my twenty (20) minutes, in the middle of a  
21 residential six-street spaghetti layout, how are  
22 you going to be able to accommodate me to make my  
23 'trajet' to the metro less than twenty (20)  
24 minutes. It's twenty (20) minutes, it's a ten-  
25 minute walk and an 11 bus ride, taking the 32 in



1 the middle of the day, we're not even talking about  
2 des heures de pointes où il y a vraiment  
3 la congestion. Alors, comment vous pouvez  
4 me répondre que, oui, c'est la vision? But la  
5 vision, hum, I'm not convinced that it's the vision  
6 that we need go to forth with in St. Leonard and  
7 the norther part of the city.

8 THE PRESIDENT:

9 I'm sorry, can I ask you, once again, to  
10 reformulate your question.

11 Mrs. OLGA LARocca:

12 Yes. So how are you going to be able to make more  
13 accessible the access to the metro for someone like  
14 me where it will take me twenty (20) minutes?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Alors, la question de madame, c'est de savoir  
17 comment ce projet peut répondre ou peut réduire  
18 le temps qu'elle va prendre pour se rendre au  
19 métro, présentement dix (10) minutes à pied plus  
20 dix (10) minutes d'autobus dans les meilleures  
21 circonstances.

22 Mme OLGA LARocca :

23 Et je reste au coin de Honoré-Mercier et  
24 Lacordaire, je ne reste pas à des Grandes-Prairies  
25 ou Couture, je reste vraiment Lavoisier et

1 Lacordaire. Sur la mappe, ce n'est pas loin,  
2 mais faites-le et vous allez faire l'expérience  
3 que je fais.

4 Mme MAHA CLOUR :

5 Je comprends que votre préoccupation et vos  
6 questionnements sont très légitimes. En fait, on  
7 parle du métro, mais la STM est aussi dans un  
8 processus de faire toute une réforme de son service  
9 de surface, de son service bus.  
10 Donc, avec l'arrivée du prolongement du métro dans  
11 l'est, bien évidemment, la réflexion au niveau  
12 d'une meilleure desserte du réseau bus a considéré  
13 l'arrivée des nouvelles stations.

14 Donc, je ne peux pas vous répondre ce soir  
15 exactement c'est quoi l'impact ou l'avantage  
16 spécifiquement pour votre besoin dans le secteur où  
17 vous habitez, mais je peux juste vous dire qu'il y  
18 a toute une planification au cours des prochaines  
19 années pour améliorer le service. Et quand on parle  
20 d'améliorer le service, ce n'est pas juste le  
21 métro, c'est le bus, c'est tous les modes de  
22 transport collectif, comme j'ai mentionné tantôt,  
23 sur lesquels on mise.

24 Alors, oui, il y aura de la congestion,  
25 c'est normal, on comprend, je connais très bien le

1 secteur aussi, mais l'objectif ultime, c'est  
2 d'améliorer le temps partout pour tous les  
3 citoyens, donc ça vous inclut et on espère que ça  
4 va aller dans ce sens-là pour vous.

5 Mrs. OLGA LARocca:

6 Thank you. Merci.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci. Thank you, Madame Larocca, merci. Si vous  
9 avez d'autres questions, vous pouvez vous  
10 réinscrire.

11 J'inviterais monsieur Ron Fitzsimmons à  
12 venir poser ses questions.

13 M. RON FITZSIMMONS :

14 Bonjour. Moi c'est Ron Fitzsimmons, je suis au coin  
15 d'Everett et 24e Avenue. Je suis en train de subir  
16 beaucoup de construction devant ma maison. O.K.

17 Je voudrais savoir, quand vous allez ouvrir  
18 les stations, est-ce que vous allez les ouvrir au  
19 complet ou une à la fois puis comment ça va  
20 fonctionner ça?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 STM, s'il vous plaît, répondez.

23 Mme MAHA CLOUR :

24 C'est une très bonne question. Actuellement,  
25 toutes les analyses, la conception, la

1 planification est faite de sorte que toute la mise  
2 en service, donc l'exploitation de l'ensemble des  
3 nouvelles infrastructures du métro soit faite en  
4 même temps.

5 M. RON FITZSIMMONS :

6 O.K. La deuxième question, ce serait une station  
7 de métro coin Pie-IX et Jean-Talon, puis j'ai  
8 remarqué un terminus. Si vous allez ouvrir toutes  
9 les lignes, pourquoi qu'on a un terminus au coin de  
10 Pie-IX et Jean-Talon? Peut-être la 99 Villeray va  
11 aller là ou quoi? Parce que si vous avez tout le  
12 long, vous avez le 95 pour aller tout droit, il y a  
13 le 93, le 141, le 188, alors pourquoi un terminus à  
14 Pie-IX et Jean-Talon, d'autobus?

15 Mme MAHA CLOUR :

16 En fait, l'objectif, comme j'expliquais durant la  
17 présentation, c'est d'offrir un espace où la  
18 clientèle peut accéder à plusieurs modes de  
19 transport, donc sans nécessairement vous donner les  
20 numéros de lignes spécifiques, il y a quand même  
21 plusieurs lignes qui vont devoir se rendre à la  
22 future station Pie-IX pour pouvoir embarquer ou  
23 débarquer de la clientèle pour pouvoir prendre le  
24 métro, prendre l'autobus pour se rendre ailleurs.

25 Donc, l'objectif, c'est justement d'offrir

1 un endroit où la clientèle va pouvoir accéder de  
2 façon sécuritaire à différents modes de transport.  
3 Comme la dame juste avant vous a mentionné, là,  
4 le secteur est déjà très congestionné, donc de  
5 rajouter des lignes ou... pas de rajouter des  
6 lignes, mais de rajouter des arrêts d'autobus dans  
7 le domaine public sur l'emprise de rue rajoute à la  
8 congestion. Donc, les terminus d'autobus permettent  
9 justement un accès plus fluide pour la clientèle de  
10 façon plus sécuritaire. Je ne sais pas si ça répond  
11 à votre question.

12 M. RON FITZSIMMONS :

13 D'accord, mais un terminus où est-ce que l'autobus  
14 arrête, fait sa pause pour quatre minutes, c'est ça  
15 que je demande la question.

16 Mme MAHA CLOUR :

17 Pour embarquer, débarquer des gens.

18 M. RON RITZSIMMONS :

19 Oui, je suis d'accord, mais quelle ligne va aller  
20 là si vous avez le 139, le bus express, quelle  
21 ligne va aller à ce terminus-là si vous avez  
22 le métro qui s'en va à Anjou? Pourquoi tu vas  
23 faire un terminus d'autobus là?

24 Mme MAHA CLOUR :

25 Il y a des liens qui sont prévus.

1 M. RON FITZSIMMONS :

2 Quelle ligne en particulier?

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Malheureusement, je n'ai pas cette information pour  
5 vous ce soir. Monsieur, on va prendre en note,  
6 on pourra vous revenir.

7 M. RON FITZSIMMONS :

8 S'il te plaît, je voudrais savoir, parce que je ne  
9 veux pas que ces autobus-là passent sur 24e et 23,  
10 déjà on subit la construction, on subit déjà des  
11 autobus en masse, il faut que ça cesse, ça. Le  
12 monde ne va pas prendre ça, je vous dis, notre  
13 quartier, là, on se tient debout. Merci.

14 Mme MAHA CLOUR :

15 On comprend votre préoccupation. Merci beaucoup.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci beaucoup, Monsieur Fitzsimmons, pour les  
18 questions claires.

19 J'inviterais maintenant monsieur Derek  
20 Robertson à venir poser ses questions.

21 M. DEREK ROBERTSON :

22 Bonsoir Madame la Présidente, les Commissaires,  
23 merci beaucoup pour cet événement, c'est très  
24 apprécié, c'est un moment rare que les citoyens  
25 peuvent exprimer puis avoir plus de nouvelles, j'ai

1       trouvé ce projet très apprécié, ça va être très  
2       `very, very useful when it's done'. C'est triste  
3       qu'on a dû attendre trente (30), quarante (40) ans,  
4       but it's okay, better late than never. Bon, moi  
5       j'ai deux questions en ce qui concerne le  
6       développement, densifier les abords. On a entendu  
7       beaucoup de mots dans la présentation, densifier  
8       les abords des stations futures, plan particulier  
9       urbain, maximiser les retombées, développement  
10      économique et urbain, habitation. Je n'ai pas  
11      entendu TOD, Transport-Oriented Development. C'est  
12      très important, c'est incontournable, comme vous  
13      avez très bien, Monsieur. On en a discuté plusieurs  
14      fois.

15                Mais c'est ça, c'est quoi le plan que  
16      c'était prévu, j'ai entendu aux abords pour  
17      densifier les abords des stations futures, mais les  
18      stations, physiquement, les stations, les édicules  
19      principaux, édicules secondaires, est-ce que ça va  
20      être aussi densifié, à quelle hauteur, comme six,  
21      dix (10), douze (12) étages? Moi c'est ça que je  
22      veux entendre, c'est ça que je veux voir. Je vous  
23      encourage s'il y a des changements de zonage pour  
24      s'assurer que ça devient comme vous avez déjà  
25      mentionné, un milieu plus urbain.

1 L'autre côté de la 40, la Métropolitaine,  
2 Saint-Léonard puis Anjou, oui, c'est vraiment  
3 banlieue, mais they're coming to the urban side,  
4 it's going to be densified, c'est très important.

5 Donc, c'est ça ma question. Qu'est-ce que  
6 vous avez prévu pour la hauteur, de cette  
7 requalification aux abords et très important, les  
8 édifices principaux et secondaires, est-ce que ça  
9 va être juste des structures ou c'est intégré comme  
10 au centre-ville, in and out of the doors, c'est pas  
11 une station de métro, c'est une entrée, 'access' au  
12 métro. Et j'ai une deuxième question.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci. On va demander à la STM de donner une  
15 réponse.

16 Mme MAHA CLOUR :

17 Merci pour votre question, c'est une question très,  
18 très intéressante. Je vais répondre puis si mon  
19 collègue de la Ville veut compléter, il sera le  
20 bienvenu.

21 En fait, bon, comme j'ai mentionné à  
22 quelques reprises, la mission actuellement de la  
23 STM c'est de réaliser le prolongement de la ligne  
24 bleue, donc l'objectif de la consultation de la  
25 Commission publique actuellement, éventuellement,



1 c'est de permettre un nouveau règlement de zonage  
2 qui va permettre la construction des  
3 infrastructures du prolongement de la ligne bleue.

4 Ceci dit, comme j'ai également mentionné  
5 durant ma présentation, on travaille de pair et de  
6 très près avec tous nos partenaires, qui inclut la  
7 Ville de Montréal et les arrondissements concernés  
8 par le prolongement, ce qui veut dire, c'est qu'on  
9 s'inscrit dans la vision de la Ville de Montréal en  
10 termes de densification. Le terme TOD n'a peut-être  
11 pas été utilisé lors de la présentation, mais  
12 je vous garantis qu'il est utilisé très souvent  
13 dans le cadre du projet. La conception des  
14 nouvelles stations est faite de sorte qu'elle va  
15 permettre, éventuellement, des constructions  
16 futures, que ce soit par-dessus, aux abords des  
17 stations.

18 Ceci dit, je reviens sur le fait  
19 qu'actuellement le mandat de la STM, c'est de  
20 réaliser le prolongement de la ligne bleue.  
21 Éventuellement, des phases de développement futur  
22 pourront se rajouter et toujours en s'inscrivant  
23 dans la vision de la Ville. Puis cette conception-  
24 là ou ce qui est prévu dans le cadre du projet,  
25 comme je vous disais, c'est de pouvoir permettre

1 un développement futur qui s'inscrit dans la vision  
2 du nombre d'étages qui va être permis par un  
3 nouveau zonage qui va être établi par la Ville de  
4 Montréal.

5 M. KARIM CHAREF :

6 Je veux juste compléter. Merci beaucoup, Monsieur,  
7 encore une fois, c'est une question tout à fait  
8 pertinente. Au-delà du TOD, Transit-Oriented  
9 Development, ce qui est important, c'est les  
10 principes qui sont derrière ça puis vous venez  
11 d'énoncer un principe fondamental qui est  
12 finalement la construction au-dessus des futures  
13 stations de métro, si j'ai bien compris.

14 Comme le mentionne ma collègue de la STM, il  
15 y a un travail qui a été fait avec la collaboration  
16 Ville/STM pour nous assurer que les futures  
17 stations de métro, de par leur conception  
18 architecturale, puissent avoir la capacité portante  
19 pour supporter des étages, on parle de dix (10),  
20 douze (12), à certains endroits, on parle de vingt  
21 (20), vingt (20) étages.

22 Donc, c'est des discussions et une  
23 collaboration qui se font au quotidien avec la STM  
24 pour justement arriver à avoir du développement  
25 immobilier par-dessus les futures stations de

1           mètre. Une fois qu'on a dit ça, il y a aussi  
2           l'aménagement aux abords aussi qui est regardé,  
3           donc c'est un travail en continu puis on a jusqu'à  
4           encore une année ou deux ans à peaufiner ces  
5           aspects. Donc, je vous rassure, c'est des questions  
6           qu'on regarde puis il y a une ouverture de la part  
7           de la STM dans le cadre de ce projet à avoir des  
8           hauteurs.

9                         Par ailleurs, la Ville, de par sa  
10           réglementation, va revoir certaines hauteurs dans  
11           le secteur, de façon très concrète dans le cadre  
12           d'un PPU qui va être adopté cette année par  
13           l'arrondissement Saint-Léonard qui va de Viau  
14           jusqu'à Langelier, la réglementation va être  
15           revisitée, revue pour permettre, pour autoriser des  
16           hauteurs au-dessus des édicules de métro. Donc, ça,  
17           c'est concret. On fait le même exercice pour les  
18           autres stations de métro, Anjou puis Pie-IX aussi.

19           M. DEREK ROBERTSON :

20           O.K. Merci. Donc, si j'ai compris, ça veut dire que  
21           le projet va se réaliser et après la conception va  
22           continuer aux abords. C'est mieux si on peut faire  
23           comme le monsieur avait mentionné, est-ce que c'est  
24           possible de faire ça en avance, encourager le  
25           secteur privé vers le projet.

1                   Ma deuxième question très courte était en ce  
2 qui concerne les... j'ai noté, il y a plusieurs  
3 structures secondaires situées dans les parcs, dans  
4 les espaces verts. Est-ce qu'il y a une façon de  
5 revisiter ça? C'est comme les espaces verts à  
6 Montréal sont très précieux, nous sommes une grande  
7 métropole avec le moins d'espaces verts en Amérique  
8 du Nord, donc nos espaces verts sont très précieux.  
9 Est-ce que ce serait possible de revisiter cette...  
10 ah, it's easy, we'll just take a part of the park.  
11 Je sais, je n'ai pas dit comme ça sonne négatif,  
12 mais c'est comme ça, j'ai suivi beaucoup de  
13 dossiers à la ville de Montréal, c'est souvent des  
14 parcs et des espaces verts, c'est moins important.  
15 They're very, very important for everybody. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci de votre question, Monsieur Robertson.  
18 Encore une fois, je vais demander à la STM de nous  
19 fournir une réponse.

20 Mme MAHA CLOUR :

21 It was an uneasy decision. En fait, la raison  
22 pourquoi on localise ces structures auxiliaires,  
23 puis en passant, c'est deux parcs dont un, la  
24 structure est déjà existante, le parc Michel-Ange,  
25 la structure auxiliaire est déjà là, c'est juste

1 une modification de la structure. Effectivement, il  
2 y a une autre structure auxiliaire qui se trouve  
3 dans le parc Boisé-Jean-Milot. Malheureusement, on  
4 est beaucoup limité par les distances de parcours  
5 entre deux stations qui viennent définir la  
6 localisation de cette structure auxiliaire qui,  
7 encore une fois, est nécessaire pour le bon  
8 fonctionnement et la ventilation du métro.

9 Ceci dit, je reviens là-dessus, on est très  
10 sensible sur l'intégration urbaine et la conception  
11 architecturale des différents bâtiments de surface.  
12 On est déjà en contact très actif avec le comité  
13 qui se charge de l'entretien et de l'organisation  
14 de ce parc-là justement pour voir comment mieux  
15 intégrer la structure dans son environnement et  
16 même leur fournir des éléments qui peuvent les  
17 aider même dans l'entretien du parc en tant que  
18 tel.

19 Donc, c'est l'approche qu'on adopte.  
20 Malheureusement, des fois il y a des décisions  
21 difficiles à prendre, mais on peut les faire en  
22 impliquant justement la communauté puis les gens  
23 qui sont concernés par ces éléments-là pour voir  
24 comment on peut travailler avec eux pour faciliter  
25 leur intégration. Donc, ça, c'en est un exemple

1 justement.

2 M. DEREK ROBERTSON :

3 Merci beaucoup.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Oui. Vous avez une question.

6 M. JOSHUA WOLFE :

7 Oui, complément d'information. Est-ce que ce serait  
8 faisable de construire ces infrastructures dans la  
9 rue même avec une structure pour supporter, quand  
10 même pour supporter ces stations et ne pas être  
11 dans le parc, mais à côté, dans la chaussée de la  
12 rue?

13 Mme MAHA CLOUR :

14 En fait, si je veux bien m'assurer de bien  
15 comprendre l'intervention, en fait, ces structures-  
16 là sont quand même hors terre, bon, c'est des  
17 bâtiments. Ça, ça veut dire que si on doit sortir  
18 dans le domaine public à quelque part, l'emprise  
19 rue va être affectée par l'arrivée de cette  
20 structure-là.

21 M. JOSHUA WOLFE :

22 Ça ne peut pas être souterrain?

23 Mme MAHA CLOUR :

24 Ça ne peut pas être souterrain. Faut que ça sorte  
25 dehors justement pour assurer la part d'air frais

1 puis la ventilation.

2 M. DEREK ROBERTSON :

3 Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci, Monsieur Robertson.

6 J'invite maintenant madame Louise Jetté à se  
7 présenter au micro.

8 Mme LOUISE JETTÉ :

9 Moi ce n'est pas nécessairement... c'est surtout  
10 pour le trajet de la structure...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Madame Jetté, je pense qu'on va ajuster la hauteur  
13 du micro parce que, je vous l'ai mentionné, les  
14 sessions ici sont enregistrées.

15 Mme LOUISE JETTÉ :

16 C'est pour la structure au niveau de la fin du  
17 métro à Anjou qui se trouve... Est-ce que la  
18 station va être sur les Galeries d'Anjou entre  
19 Bélanger et Saint-Zotique?

20 LA PRÉSIDENTE :

21 STM, est-ce que vous voulez répondre?

22 Mme MAHA CLOUR :

23 En fait, la station va se trouver dans l'aire de  
24 stationnement du centre commercial, dans l'axe de  
25 la rue Bélanger.

1 Mme LOUISE JETTÉ :

2 Alors, à ce moment-là, les stationnements vont être  
3 tous pris, là, par la rue Bélanger, on entre dans  
4 le stationnement, ça veut dire que vous allez  
5 prendre une grande partie du stationnement.

6 Mme MAHA CLOUR :

7 Il y a une partie du stationnement qui va être  
8 touchée, effectivement, par l'arrivée des nouveaux  
9 bâtiments. Par contre, il y aura des mesures qui  
10 vont être mises en place et qui sont en discussion  
11 avec le propriétaire du centre commercial pour voir  
12 comment rajouter du stationnement pour le centre  
13 commercial.

14 Mme LOUISE JETTÉ :

15 O.K. Mais ça va quand même avoir aussi une  
16 incidence dans notre circulation aussi autour, là,  
17 tous les condos puis tout ça, la circulation va  
18 augmenter parce que quand... On s'est plaint aussi  
19 qu'on ne voudrait pas avoir les autos venir  
20 stationner dans les rues avoisinantes pour prendre  
21 le métro, mais c'est ce qui va arriver aussi dans  
22 notre secteur, ou bien non, vous allez prendre un  
23 grand emplacement dans les Galeries d'Anjou.

24 Mme MAHA CLOUR :

25 En fait, je comprends mieux votre question. Il faut



1 se rappeler que dans le cadre de la station Anjou,  
2 il y a un stationnement incitatif souterrain qui va  
3 accommoder quand même plusieurs cases de  
4 stationnement, donc justement pour les utilisateurs  
5 du métro, ils vont pouvoir se garer dans ce  
6 stationnement incitatif. Donc, ils n'utiliseront  
7 pas le stationnement du centre commercial.

8 Mme LOUISE JETTÉ :

9 Ah! O.K. Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci beaucoup, Madame Jetté.

12 J'inviterais maintenant madame Felicia Meyer  
13 à se présenter au micro.

14 Mme FELICIA MEYER :

15 Oui, bonsoir. En fait, ma question a déjà été  
16 posée, mais je vais un peu poursuivre, c'était par  
17 rapport à la mise en oeuvre, la mise en service de  
18 deux mille vingt-six (2026). Donc, ce que je  
19 comprends, c'est que ça va se faire tout d'un coup  
20 en deux mille vingt-six (2026) et non au fur et à  
21 mesure. Je suis ni ingénieure ni architecte, mais  
22 j'habite tout près de Jean-Talon/Pie-IX, donc c'est  
23 sûr que je suis curieuse, pouvez-vous nous dire un  
24 petit peu peut-être les obstacles ou les raisons  
25 qui ont fait qu'un scénario, là, d'ouverture de

1 stations une à une que finalement ce ne sera pas  
2 possible ou ça a été écarté?

3 Mme MAHA CLOUR :

4 En fait, il y a plusieurs éléments de réponse à  
5 votre question qui est très bonne. Mais dans les  
6 faits, de phaser ce genre de travaux-là rajoute à  
7 l'échéancier, notamment parce que si vous imaginez  
8 actuellement la station terminale Saint-Michel, le  
9 tunnel accessible au public s'arrête au quai de la  
10 station, mais le tunnel après ça se poursuit dans  
11 ce qu'on appelle une arrière-gare, qui est  
12 nécessaire pour que les trains de métro puissent se  
13 revirer de bord puis revenir dans l'autre  
14 direction.

15 Advenant un phasage éventuel, ça, ça  
16 voudrait dire qu'il va falloir qu'on construise le  
17 tunnel assez long pour permettre un revirement du  
18 train pour revenir en arrière avant qu'on complète  
19 les autres éléments. Donc, vous comprendrez que  
20 dans ce genre de séquençement, on rajoute plusieurs  
21 mois, voire plusieurs années dans la réalisation du  
22 projet.

23 L'objectif pour restreindre ou limiter les  
24 impacts justement qu'un chantier d'envergure de ce  
25 genre peut avoir sur le secteur, c'est justement de

1 tenter de faire autant de travaux en parallèle pour  
2 qu'on raccourcisse l'échéancier. Puis en termes  
3 d'exploitation d'une ligne, bien, c'est optimal,  
4 donc tout se déploie en même temps. Je ne sais pas  
5 si ça répond un peu à votre question.

6 Mme FELICIA MEYER :

7 Bien oui, ça répond. Puis lorsque la ligne orange  
8 a été prolongée à Laval, je ne me souviens pas, là,  
9 qu'est-ce qui s'était produit à ce moment-là.  
10 Est-ce que ça avait été d'un coup ou au fur et  
11 à mesure?

12 Mme MAHA CLOUR :

13 Je pense que c'était d'un coup, effectivement, à  
14 Laval aussi.

15 Mme FELICIA MEYER :

16 D'accord. C'est tout. Sinon, si je peux un  
17 commentaire qui n'est pas tout à fait par rapport  
18 à ça, mais je remarque qu'il y a des bouteilles  
19 d'eau puis des verres en styrofoam, puis je trouve  
20 ça vraiment plate vu le contexte de développement  
21 durable. Donc, je recommanderais pour les futurs,  
22 quitte à ne rien offrir, ça serait mieux. Merci.

23 (Applaudissements)

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci, Madame Meyer de vos commentaires

1 et suggestions.

2 J'inviterais maintenant monsieur Éric  
3 Tremblay à venir poser sa ou ses questions.

4 M. ÉRIC TREMBLAY :

5 Bonsoir.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonsoir.

8 M. ÉRIC TREMBLAY :

9 Je demeure à Saint-Léonard, un futur qui nous  
10 attend à la station, bon, Pie-IX bientôt. Ma  
11 première question, c'est une grande partie de la  
12 clientèle qui sera desservie se rabat présentement  
13 sur la ligne verte, bon, là, ce que j'ai peur,  
14 c'est que cette clientèle-là maintenant va  
15 embourber la ligne orange. Est-ce que vous avez  
16 pensé à une mécanique pour tenter de dissuader ces  
17 gens-là, là, de prendre la ligne orange, par  
18 exemple, fait des annonces dans le métro ou je ne  
19 sais pas?

20 La deuxième question, c'est la Caisse de  
21 dépôt actuellement utilise un mode de financement  
22 assez génial qu'on appelle la captation foncière.  
23 Bon, c'est sûr que les commerçants ne sont pas  
24 trop heureux, ceux qui sont sur la rue Jean-Talon,  
25 là, mais je trouve que c'est un mode de financement

1 qui est assez équitable. Est-ce que vous envisagez  
2 utiliser ce mode de financement-là?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci, Monsieur Tremblay. Est-ce que la STM veut  
5 répondre?

6 Mme MAHA CLOUR :

7 O.K. Pour la première question concernant les  
8 engorgements possibles de la ligne orange, en fait,  
9 il y a tout un plan actuellement qui est en  
10 déploiement pour pouvoir tenter de désengorger  
11 la ligne orange justement. On parle de l'arrivée,  
12 comme on a mentionné tantôt, du SRB Pie-IX qui va  
13 être un élément-clé, un axe nord-sud essentiel pour  
14 désengorger justement cette ligne-là. L'arrivée du  
15 prolongement de la ligne bleue va aider aussi. On  
16 parle, la Caisse de dépôt, le REM va éventuellement  
17 se raccorder à la station Édouard-Montpetit sur la  
18 ligne bleue qui va aussi aider dans ce sens.

19 Puis pour ceux qui suivent un peu les  
20 médias, on parle des trois cents (300) bus depuis  
21 quelque temps, ces trois cents (300) autobus-là,  
22 bien évidemment, vont servir à augmenter l'offre de  
23 service pour tenter de désengorger la ligne orange.  
24 Donc, je ne sais pas si ça répond à votre première  
25 question, mais c'est un peu le plan qui est déployé

1 actuellement pour pouvoir aider à cet effet.

2 Par rapport à votre deuxième question  
3 concernant la captation foncière, je peux juste  
4 vous dire qu'actuellement, il y a plusieurs études  
5 et mécanismes qui sont à l'étude, notamment par  
6 l'Autorité régionale de transport métropolitain,  
7 l'ARTM, en partenariat avec les différents  
8 partenaires du projet, dont la STM et la Ville  
9 de Montréal. Une fois quelque chose... Il n'y a pas  
10 de décision concrète de prise en ce moment, mais  
11 lorsqu'il y aura quelque chose de plus concret,  
12 bien évidemment, en temps et lieu, ces éléments-là  
13 vont être communiqués au public.

14 M. ÉRIC TREMBLAY :

15 Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci. Notre prochain interlocuteur est monsieur  
18 Jacques Landry.

19 M. JACQUES LANDRY :

20 Bonjour, Madame la Présidente. Peut-être un  
21 complément d'information sur ce que vous disiez de  
22 la construction. Quand on a fait la ligne verte à  
23 l'est, le prolongement vers Honoré-Beaugrand, on a  
24 ouvert Honoré-Beaugrand d'abord et les autres  
25 stations par la suite, ce qui fait qu'on n'a pas eu

1 le problème que vous soulignez. Le phasage peut se  
2 faire en ce sens-là.

3 Ma question n'était pas, là, souvent, on  
4 parlait de vision à long terme, la STM est parfois  
5 très visionnaire, comme vous le disiez, la station  
6 Édouard-Montpetit a été placée pas par hasard juste  
7 au-dessus de la ligne de train, et donc, il y a  
8 moyen de penser d'avance. J'imagine que vous avez  
9 tous pris le métro et fait des correspondances, à  
10 Berri-UQÀM ou Lionel-Groulx, elles sont beaucoup  
11 plus faciles et rapides à Lionel-Groulx parce  
12 qu'effectivement, les deux stations se croisent, à  
13 ce moment-là, à des niveaux différents.

14 Vous avez peut-être entendu parler de projet  
15 de la ligne rose dont l'interconnexion se ferait  
16 justement à la station Pie-IX. Ma question est :  
17 est-ce qu'il y a des études d'impact, de coûts-  
18 bénéfiques, si je veux refaire, si mettons la ligne  
19 rose arrive dans quinze (15) ans, est-ce que je ne  
20 pense pas que ce soit envisageable de dire : ah!  
21 bien là, on va mettre ça à deux niveaux et ça  
22 correspond? Il y a peut-être moyen tout de suite  
23 d'avoir un design qui dise : ah, bien, quand ça  
24 arrivera, on sera prêt à l'accepter. Comme  
25 j'imagine... ce qu'on n'a pas fait, par exemple,

1 pour les ascenseurs, les nouvelles stations  
2 l'anticipent, mais...

3 Alors, ma question, c'était ça : est-ce  
4 qu'il y a des plans... l'idée d'une éventuelle  
5 connexion avec une autre ligne a été envisagée et  
6 qu'il y a des études de ce côté-là?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci, Monsieur Landry. La STM?

9 Mme MAHA CLOUR :

10 Oui. Alors, pour reprendre vos termes,  
11 effectivement, la STM et ses départements sont  
12 visionnaires. C'est sûr que le projet de la ligne  
13 rose est encore à un stade très embryonnaire, donc  
14 de là à dire qu'il y a des analyses en termes de  
15 profondeur ou de raccordement, pas à ce niveau-là.

16 Par contre, les discussions ont déjà eu lieu  
17 pour voir à ce que, éventuellement, dans plusieurs,  
18 plusieurs années, c'est un projet ultérieur qui  
19 viendrait justement se raccorder pour créer de  
20 la future station de Pie-IX une station de  
21 correspondance, qu'il y ait une possibilité de  
22 branchement. Donc, la façon de concevoir et de  
23 construire la station, la future station Pie-IX  
24 va permettre éventuellement un projet futur pour se  
25 raccorder.



1 M. JACQUES LANDRY :

2 Merci.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui, Monsieur, oui, prochaine question.

7 M. JOSHUA WOLFE :

8 Oui, Madame Clour, je pense que monsieur parlait  
9 de l'idée que la ligne orange, la ligne verte sont  
10 au même niveau, et est-ce que ce serait possible de  
11 construire la ligne bleue, la station bleue Pie-IX  
12 sur deux niveaux et éventuellement la ligne rose  
13 serait sur les deux niveaux aussi.

14 Mme MAHA CLOUR :

15 Je reviens sur le fait que considérant que la ligne  
16 rose est encore à un stade très embryonnaire, c'est  
17 difficile aujourd'hui d'anticiper la profondeur.  
18 Il y a plusieurs études et relevés techniques qui  
19 doivent être faits à cet effet pour déterminer  
20 la profondeur.

21 Donc, l'enjeu qu'on aurait puis l'erreur  
22 qu'on pourrait faire, c'est de concevoir en  
23 fonction d'une future ligne qu'on ne connaît pas  
24 nécessairement ses contraintes, qu'on ne connaît  
25 pas nécessairement sa configuration, donc on risque

1 de même se limiter plus que de s'aider dans le  
2 futur.

3           Donc, comme je disais tantôt, on construit  
4 en réfléchissant éventuellement à quelque chose qui  
5 pourrait arriver, mais de là à dire qu'on viendrait  
6 ajuster notre conception en fonction de quelque  
7 chose qu'on ne connaît pas aujourd'hui, je pense  
8 que ça peut jouer à l'inverse pour nous, ça peut  
9 nous limiter plus que d'autre chose. Je ne sais pas  
10 si ça répond à la question.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci. Pas de deuxième question, Monsieur Landry?

13 M. JACQUES LANDRY :

14 Non.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Non, c'est beau. J'appelle maintenant monsieur  
17 Addel Boura, s'il vous plaît.

18 M. ABDEL BOURA :

19 Bonsoir.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Bonsoir.

22 M. ADDEL BOURA :

23 Moi en tant que commerçant sur l'intersection  
24 Pie-IX et Jean-Talon, j'aimerais bien savoir si je  
25 dois m'inquiéter sur mon commerce en faisant des

1 travaux sur le chemin. Y aura-t-il des coupures de  
2 transport ou des coupures de chemin sur la rue  
3 Jean-Talon et Pie-IX? Ça, c'est ma question.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci, Monsieur Boura.

6 Mme MAHA CLOUR :

7 Oui, c'est une très bonne question. En fait, pour  
8 l'instant, on est encore à analyser justement, là,  
9 en termes d'étude de circulation, quel type  
10 d'entraves et combien de temps on va créer dans  
11 le domaine public, donc dans les rues, notamment  
12 sur la rue Jean-Talon, par exemple.

13 Donc, spécifiquement, actuellement, je ne  
14 peux pas répondre à votre question. Par contre, une  
15 fois ces analyses faites, les entraves vont être  
16 communiquées. Les mesures qu'on met en place par la  
17 STM, qu'on a l'habitude de faire, c'est en fait,  
18 quand on crée des entraves, on assure toujours un  
19 accès aux bâtiments riverains, donc ça inclut les  
20 commerçants, donc ça, ça veut dire qu'on ne viendra  
21 pas condamner l'accès pour se rendre chez vous, on  
22 va trouver des moyens, quitte à même vous  
23 rencontrer pour trouver des solutions temporaires  
24 pour vous aider là-dedans. On a même différentes  
25 méthodes qu'on a utilisées dans le passé qu'on est

1 prêt à utiliser évidemment aussi en termes  
2 d'affichage, à en rajouter en fonction de notre  
3 signalétique pour indiquer l'entrée temporaire aux  
4 commerces avoisinants.

5 Donc, c'est tous des éléments, des méthodes  
6 qu'on utilise justement pour aider et pour  
7 promouvoir l'accessibilité à ces différents  
8 bâtiments avoisinants. Donc, je ne sais pas si ça  
9 peut répondre à la question ou vous rassurer.

10 Ce qu'il est important de retenir, c'est  
11 qu'actuellement, spécifiquement, concrètement,  
12 on ne peut pas répondre sur la durée ou l'entrave  
13 en tant que telle. Une fois qu'on aura une  
14 meilleure vision là-dessus, c'est des éléments  
15 qu'on va pouvoir vous communiquer puis voir avec  
16 vous s'il y a un impact comment le contourner puis  
17 comment nous assurer de maintenir un accès pour  
18 vous, parce que l'objectif, c'est de le garder  
19 durant les travaux.

20 M. ADDEL BOURA :

21 Très bien. Donc, on aura des réponses du genre en  
22 ligne ou des réponses directes? On va les trouver  
23 sur le site de la STM?

24 Mme MAHA CLOUR :

25 En fait, si vous voulez, si vous êtes là jusqu'à

1 la fin de la soirée, on pourra prendre vos  
2 coordonnées, si vous m'indiquez exactement vous  
3 vous situez où puis on vous contactera en temps et  
4 lieu personnellement.

5 M. ADDEL BOURA :

6 Parfait, je serai là. Merci.

7 Mme MAHA CLOUR :

8 Merci.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci, Monsieur Boura. Alors, c'est maintenant  
11 le tour de madame Diane Sénécal.

12 Mme DIANE SENÉCAL :

13 On m'a dit que j'avais la permission de pouvoir  
14 exprimer ma joie, mon bonheur, enfin ça se fait, la  
15 prolongation va avoir lieu. Moi je voyage sur  
16 la ligne bleue à chaque jour, la ligne orange,  
17 la ligne verte aussi, et évidemment, je suis  
18 très... et je prends des autobus aussi, alors  
19 je connais, je sais ce que c'est que de voyager,  
20 et ça fait si longtemps, oui, ça fait trente (30)  
21 ans qu'on en a parlé, c'est très vrai, mais enfin  
22 ça se fait. Je suis très, très heureuse, et pour  
23 tous les gens comme moi, pour tous leurs besoins,  
24 comme gens qui travaillent, des gens qui...  
25 Est-ce que je peux continuer? Moi j'ai juste

1 une question.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 S'il vous plaît, Madame, je suis certaine que la  
4 STM et la Ville sont heureux d'entendre vos propos,  
5 mais on essaie de limiter les interventions. Si  
6 vous pouvez nous donner votre question ou vos  
7 questions, ce serait apprécié.

8 Mme DIANE SENÉCAL :

9 Alors, ça va être une question. Ma question est :  
10 comment peut-on s'assurer que les argents acquis  
11 pour la STM, pour le prolongement de la ligne bleue  
12 acquis par les gouvernements provincial, fédéral et  
13 municipal, qu'il soit gardé et que ce ne soit pas  
14 une question de changement, à cause des élections?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 O.K. Je crois que la STM a compris la question.  
17 Voulez-vous donner une réponse.

18 Mme MAHA CLOUR :

19 C'est une très bonne question. En fait,  
20 contrairement à peut-être des événements passés, je  
21 vais le dire comme ça aujourd'hui, le projet est  
22 déjà doté d'un budget quand même assez important,  
23 financé effectivement par les gouvernements  
24 provincial et fédéral. Donc, advenant un changement  
25 de gouvernement, on est trop avancé aujourd'hui,

1 autant au niveau financier qu'au niveau réalisation  
2 même du projet, pour rebrousser chemin. Donc, je  
3 pense que je peux parler au nom de tous les  
4 partenaires ce soir pour vous dire que,  
5 effectivement, cette fois-ci, on avance puis c'est  
6 la bonne.

7 Mme DIANE SENÉCAL :

8 Bien, bravo! Merci beaucoup.

9 Mme MAHA CLOUR :

10 Merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci beaucoup, Madame Senécal.

13 J'inviterais madame Johanne Garneau à venir  
14 poser ses questions. Est-ce que madame Garneau est  
15 encore avec nous?

16 Mme JOHANNE GARNEAU :

17 Je suis là. Bonsoir. Moi c'est Johanne Garneau.  
18 J'habite sur la 24e Avenue et Everett. Moi je me  
19 demande, c'est déjà assez difficile actuellement  
20 de circuler, boulevard Pie-IX à cause des  
21 constructions pour le SRB. Nous, les organismes du  
22 milieu nous ont déjà conseillé d'éviter de circuler  
23 sur Pie-IX. Moi, je me demande comment ça va être  
24 de circuler pendant les travaux, surtout quand la  
25 rue Jean-Talon va être fermée.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci, Madame Garneau.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Effectivement, avec le début des travaux du  
5 prolongement de la ligne bleue, c'est sûr qu'il va  
6 y avoir des impacts de circulation et des entraves  
7 malheureusement qui vont être nécessaires  
8 à certains moments pour pouvoir réaliser certains  
9 travaux. Ceci dit, ce soir, on ne peut  
10 malheureusement pas préciser ces entraves-là.  
11 Comme on a présenté un peu plus tôt, il y aura des  
12 séances d'information à cet effet plus tard cette  
13 année.

14 Par contre, ce que je peux vous garantir,  
15 c'est qu'il y a toujours des mesures qui sont mises  
16 en place pour des chemins de contournement, de  
17 détour, autant au niveau du service bus que pour  
18 toute circulation automobile ou autre moyen de  
19 transport dans le secteur durant les travaux. On  
20 travaille de pair avec la Ville de Montréal, avec  
21 les arrondissements concernés par le prolongement,  
22 avec le ministère des Transports pour trouver  
23 justement des moyens arrimés en termes de  
24 circulation dans le secteur.

25 On ne se le cachera pas, ça va faire mal,



1 malheureusement, dans le sens où il y aura des  
2 impacts. Par contre, on essaie de les minimiser  
3 en trouvant différents moyens, de façon concertée,  
4 avec tous les partenaires qui sont impliqués puis  
5 tous les chantiers dans le secteur pour vous  
6 assurer des déplacements sécuritaires pour tout le  
7 monde pendant les années de construction.

8 Comme je vous dis, d'autres informations  
9 plus précises vont être communiquées plus tard  
10 cette année, mais d'ici là, tout ce que je peux  
11 vous dire, c'est qu'on travaille fort pour tenter  
12 de minimiser ces impacts.

13 Mme JOHANNE GARNEAU :

14 Ça va être sur les communiqués de la STM?

15 Mme MAHA CLOUR :

16 Ce sera des communiqués de la STM, fort  
17 probablement aussi d'autres soirées d'information  
18 qui vont être planifiées plus tard cette année,  
19 probablement à l'automne deux mille vingt (2020).

20 Mme JOHANNE GARNEAU :

21 Une autre question.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui, Madame Garneau.

24 Mme JOHANNE GARNEAU :

25 Dans le prolongement, bon, vous avez parlé d'un

1 terminus Pie-IX/Jean-Talon, est-ce qu'on va pouvoir  
2 circuler par l'intérieur? Puis moi, je ne sais pas,  
3 comment je vais faire pour identifier quel autobus  
4 passe ou arrive, parce que si les autobus avaient  
5 une synthèse vocale qui nous dit, bon, bien quand  
6 ils arrivent, ils nomment le numéro, je sais que ça  
7 se fait ailleurs dans d'autres provinces, quand il  
8 y a plusieurs autobus, c'est très difficile de  
9 savoir lequel arrive, là.

10 Mme MAHA CLOUR :

11 En fait, pour répondre à la première partie de  
12 votre question, oui, il va y avoir des parcours  
13 intérieurs. D'ailleurs, je mentionnais également un  
14 tunnel piétonnier souterrain qui va raccorder la  
15 future station aux édicules du SRB Pie-IX aussi.  
16 Donc, pour répondre à la première partie de votre  
17 question, la réponse est oui.

18 Pour la deuxième partie, on parle de  
19 nouveaux équipements, de nouvelles structures  
20 universellement accessibles, donc quand on parle de  
21 universellement accessibles, ce n'est pas  
22 nécessairement juste l'intégration d'ascenseurs  
23 parce que, effectivement, toutes ces nouvelles  
24 infrastructures vont être dotées d'ascenseurs,  
25 mais aussi de tous les éléments qui vont permettre

1 d'améliorer la fluidité, la circulation de façon  
2 sécuritaire à toute la clientèle qui va utiliser  
3 le transport collectif.

4 Donc, ça, par exemple, au niveau de toutes  
5 les signalétiques, avis sonore, communication de  
6 différents moyens pour permettre l'information  
7 communiquée à tout le monde de façon sécuritaire et  
8 précise.

9 Mme JOHANNE GARNEAU :

10 Oui, vous n'êtes pas capable de me dire si  
11 l'autobus va s'annoncer verbalement.

12 Mme MAHA CLOUR :

13 Ça, malheureusement, je n'ai pas l'information pour  
14 vous ce soir, mais je la prends en note puis on va  
15 vous revenir à cet effet-là.

16 Mme JOHANNE GARNEAU :

17 Et est-ce qu'on va pouvoir circuler dans le centre  
18 d'achats?

19 Mme MAHA CLOUR :

20 Vous voulez dire le centre d'achats, le Boulevard?

21 Mme JOHANNE GARNEAU :

22 Qui est adjacent, oui.

23 Mme MAHA CLOUR :

24 En fait, pour l'instant, il n'y a pas de  
25 raccordement prévu entre la future station et le

1 centre d'achats en tant que tel. Pour des besoins  
2 de raccordement, c'est souvent les propriétaires  
3 adjacents qui les adressent en cours de route,  
4 donc pour l'instant on n'a pas eu de demande  
5 à cet effet-là.

6 Mme JOHANNE GARNEAU :

7 Parce que ça va être difficile de circuler, là,  
8 du terminus, quand on va descendre sur Jean-Talon,  
9 il va y avoir beaucoup de circulations, là.

10 Mme MAHA CLOUR :

11 Bien, quand on parle d'intégration urbaine de ces  
12 nouvelles infrastructures, c'est notamment pour  
13 assurer une circulation plus fluide entre le métro  
14 et les bâtiments avoisinants, donc ça, en fait  
15 partie dans l'analyse qu'on fait actuellement.

16 Mme JOHANNE GARNEAU :

17 Merci.

18 Mme MAHA CLOUR :

19 Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci beaucoup, madame Garneau. Le Cocommissaire  
22 monsieur Torkmani a une question.

23 M. RADOUAN TORKMANI :

24 Oui. Une question concernant l'aménagement  
25 temporaire des passages piétons pendant les

1 travaux. L'enjeu qui est soulevé par rapport à  
2 l'accessibilité des personnes, des personnes qui  
3 peuvent avoir des enjeux, j'imagine que ça, ça va  
4 faire partie intégrante de votre réflexion aussi.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Durant les travaux?

7 M. RADOUAN TORKMANI :

8 Oui.

9 Mme MAHA CLOUR :

10 C'est certain, que ce soit durant les travaux puis  
11 après les travaux, l'aspect sécurité s'applique à  
12 l'ensemble de la clientèle, et non seulement de la  
13 clientèle de la STM, mais en général, donc ça, ça  
14 fait partie de toutes nos réflexions. Les décisions  
15 qu'on prend, c'est justement pour nous assurer que  
16 toute circulation se fasse de façon sécuritaire aux  
17 abords des chantiers et éventuellement, aux abords  
18 des stations aussi.

19 M. RADOUAN TORKMANI :

20 Pour les personnes qui sont en fauteuil roulant  
21 ou qui ont des difficultés visuelles.

22 Mme MAHA CLOUR :

23 Absolument.

24 M. RADOUAN TORKMANI :

25 Merci.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Maintenant, une petite pause pour vous dire que  
3 s'il y en a qui ont des questions, qui voudraient  
4 ajouter leurs noms à la liste des inscrits pour  
5 poser des questions, je vous invite à faire ça  
6 maintenant et nous pourrons accommoder vos  
7 demandes.

8 J'invite madame Francine Beauchamp à venir  
9 poser ses questions.

10 Mme FRANCINE BEAUCHAMP :

11 Bonsoir. Ma question a été répondue. J'étais bien  
12 découragée de votre réponse. Parce que je suis  
13 bien, bien inquiète. Moi je reste à votre station  
14 Lacordaire tout près de là, j'ai un condo à trois  
15 cents pieds (300 pi) de la station, et puis quand  
16 je suis sur mon balcon, j'ai une vue trois cent  
17 soixante (360) du Petro-Canada qui est votre futur  
18 point pour le métro Lacordaire.

19 Vous parliez tantôt que ça se pouvait que  
20 vous bâtissiez en hauteur. Si vous bâtissez en  
21 hauteur, moi je n'ai plus de vue. Je me disais,  
22 bien, si j'allais au centre-ville, je suis bien  
23 d'accord, mettons comme un endroit comme Saint-  
24 Léonard, si vous bâtissez ça, mettons, huit étages  
25 en haut du métro, bien, je ne sais pas si ça serait

1 vraiment... si ça pourrait amener quelque chose de  
2 bien, là. Si on regarde Jean-Talon, la station  
3 Jean-Talon qui, je ne sais pas si c'est tout loué  
4 ça, mais ça n'a pas l'air à marcher beaucoup, fait  
5 que je me disais, c'est ça, que si jamais... Vous  
6 ne pensez peut-être pas aux personnes qui sont dans  
7 les condos alentour, mais ce n'est pas évident pour  
8 nous autres.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 J'aimerais vous inviter peut-être à formuler  
11 précisément une question. Est-ce que vous voulez  
12 savoir s'il y a un projet?

13 Mme FRANCINE BEAUCHAMP :

14 Ça a été répondu.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Ah!

17 Mme FRANCINE BEAUCHAMP :

18 La station Lacordaire, vous ne pouvez pas me dire  
19 si ça va être bâti en hauteur?

20 Mme MAHA CLOUR :

21 Bien, comme j'ai mentionné la première fois, pour  
22 l'instant, nous autres, le mandat à la STM, c'est  
23 construire le métro, les infrastructures  
24 nécessaires pour le prolongement de la ligne bleue,  
25 donc dans les faits, nous autres, on ne conçoit

1 rien en hauteur.

2           Après ça, la Ville de Montréal, en fonction  
3 de sa vision future du développement aux abords des  
4 stations, je laisserais peut-être Karim répondre.

5 M. KARIM CHAREF :

6 Merci pour votre question. Advenant qu'il y ait une  
7 construction en hauteur qui viendrait effectivement  
8 à cet endroit, la station Lacordaire, c'est sûr  
9 qu'il y a des règles d'urbanisme qui vont devoir  
10 être appliquées, comment est-ce qu'on, je m'excuse  
11 de l'anglicisme, on 'designne' l'édifice pour qu'il  
12 y ait le moins d'impact et tous les critères  
13 d'ensoleillement, parce qu'il y a la question  
14 d'ombre reportée sur justement pour les résidants.

15 Mme FRANCINE BEAUCHAMP :

16 Ça va être pris en considération?

17 M. KARIM CHAREF :

18 Ça, c'est le genre de choses qui vont être  
19 regardées lorsqu'un projet immobilier sera présenté  
20 en arrondissement, donc il y aura toute cette  
21 analyse avec des critères d'insertion  
22 architecturale, puis les riverains se prononceront  
23 sur ce projet immobilier à l'occasion de  
24 consultations publiques. Donc, vous serez, advenant  
25 un projet immobilier, vous serez invités par



1 l'arrondissement probablement à venir donner votre  
2 point de vue à cet égard.

3 Mme FRANCINE BEAUCHAMP :

4 O.K. Merci beaucoup.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Merci beaucoup, Madame. Monsieur Ron Fitzsimmons  
7 avait une deuxième série de questions.

8 M. RON FITZSIMMONS :

9 O.K. Quand vous allez faire le SRB, les autobus  
10 vont passer par quelle rue vers le nord et le sud?  
11 Et quand vous allez faire le gros trou, genre, au  
12 coin de Pie-IX puis Jean-Talon, ça va durer deux,  
13 trois ans ce trou-là? Le 141 s'en va vers l'est,  
14 ouest, où vont passer tous ces autobus-là, le 188,  
15 le 141, où est-ce qu'il va passer cet autobus avec  
16 un gros trou? Est-ce que vous allez faire un tunnel  
17 en dessous? I don't know.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci, Monsieur Fitzsimmons. Je crois que la  
20 question est claire. STM?

21 Mme MAHA CLOUR :

22 Autobus volants! En fait, la portion du tunnel  
23 piétonnier, comme j'ai mentionné, je crois, plus  
24 tôt dans la présentation, est réalisée par le  
25 projet du SRB Pie-IX pour les besoins effectivement

1 du prolongement de la ligne bleue, l'objectif étant  
2 de minimiser la durée des impacts dans le boulevard  
3 Pie-IX pour les travaux, parce que vous comprendrez  
4 que si on les faisait 'back à back', on  
5 prolongerait la durée puis on viendrait intervenir  
6 deux fois dans un même secteur, ce qui n'est pas  
7 souhaitable.

8 Ceci dit, au même titre que le prolongement,  
9 actuellement, on fait des études de circulation  
10 notamment pour revoir le réseau de bus durant les  
11 travaux et tout autre besoin de circulation dans le  
12 secteur. L'équipe du SRB Pie-IX a également fait ce  
13 genre d'études-là pour prévoir justement les  
14 détours nécessaires pour la desserte bus.

15 Donc, pour vous répondre, malheureusement,  
16 moi je n'ai pas l'information par rapport à ces  
17 études-là, c'est une question qui va être adressée  
18 à nos collègues du SRB Pie-IX, on la prend en note,  
19 on va pouvoir vous revenir avec cette  
20 information-là.

21 M. RON FITZSIMMONS :

22 Une autre chose, mon voisin, c'est le dépanneur  
23 coin Pie-IX puis Jean-Talon, il ne pouvait pas être  
24 ici ce soir parce que vingt-quatre (24) heures par  
25 jour presque à son emploi. Il se demande qu'est-ce

1 qui va arriver avec son dépanneur lorsqu'il y aura  
2 un gros trou à Jean-Talon et Pie-IX.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Bien, en fait, je peux reprendre un peu les  
5 éléments de réponse que j'ai fournis au monsieur  
6 tantôt qui est aussi commerçant dans le secteur,  
7 nous autres, c'est sûr qu'on est en analyse  
8 actuellement justement des entraves qu'on doit  
9 créer pour la réalisation du projet.

10 On ne fait pas par exprès pour étirer ces  
11 durées-là, on tente de les minimiser autant que  
12 possible. Ceci dit, malheureusement, parfois ça  
13 prend des trous pour réaliser ces genres de  
14 travaux-là, donc des entraves. Donc, on va se  
15 mettre en contact avec les commerçants dans le  
16 secteur qui pourraient être touchés pour justement  
17 trouver les moyens les plus accommodants pour eux  
18 autres pour maintenir un accès à leur commerce  
19 durant les travaux.

20 M. RON FITZSIMMONS :

21 Il va y avoir une lettre comme ce que nous avons  
22 reçu, parce que pour l'instant, il n'y a eu aucune  
23 information à ce sujet.

24 Mme MAHA CLOUR :

25 Non, parce que comme je vous dis, pour l'instant,

1 les études sont en cours, on n'a pas nécessairement  
2 les éléments de réponse. J'inviterais votre  
3 connaissance, votre ami qui est commerçant, si  
4 jamais il a des préoccupations, d'écrire à la STM  
5 ou même appeler via le numéro de téléphone, de  
6 demander de parler à un représentant du projet puis  
7 on va le rappeler.

8 M. RON FITZSIMMONS :

9 Parfait. Merci. Bonne fin de soirée.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci beaucoup, Monsieur Fitzsimmons. Je vous  
12 rappelle, si vous avez des questions à poser, ce  
13 serait le moment d'aller vous inscrire.

14 J'invite maintenant monsieur Jean Rémillard  
15 à venir poser ses questions.

16 M. JEAN RÉMILLARD :

17 Bonsoir tout le monde.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Bonsoir.

20 M. JEAN RÉMILLARD :

21 Jean Rémillard. Je suis membre de Transport 2000  
22 Québec depuis vingt-cinq (25) ans, entre autres  
23 choses. Moi je me suis posé une question au vu de  
24 ce que j'ai lu il y a deux ans. Ça va coûter  
25 combien?

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. Est-ce que la STM est en mesure de répondre?

3 Mme MAHA CLOUR :

4 En fait, pour l'instant, on ne peut pas  
5 nécessairement communiquer de budget, des  
6 estimations sont en cours. Notamment, si vous avez  
7 remarqué, dans la présentation, je ne l'ai pas  
8 mentionné. Vous l'avez sûrement vu. Un des gros  
9 livrables de cette année, c'est notamment déposer  
10 ce qu'on appelle un dossier d'affaires. Un dossier  
11 d'affaires, c'est comme un plan directeur global du  
12 projet qui, notamment, vient préciser les coûts,  
13 entre autres choses, du projet. Ce dossier  
14 d'affaires-là va être déposé au cours des prochains  
15 mois au gouvernement, donc pour une, comment dire,  
16 une approbation finale du projet puis un  
17 financement global du projet.

18 Donc, d'ici là, les analyses sont en cours  
19 pour préciser les sommes requises pour réaliser  
20 le projet.

21 M. JEAN RÉMILLARD :

22 Il était question, il y a deux ans, de quatre  
23 milliards de dollars (4 G \$), c'était énorme,  
24 c'est entre six cents (600) et sept cents millions  
25 (700 M) le kilomètre, alors que normalement

1 le métro de Montréal c'est entre cent cinquante  
2 (150) et deux cent cinquante millions (250 M) du  
3 kilomètre. C'est un coût exorbitant, n'est-ce pas?  
4 On pourrait faire beaucoup d'autres choses avec  
5 cet argent-là.

6 Bon, donc sous-question : avez-vous déjà  
7 envisagé une autre technologie que le prolongement  
8 du métro, étant donné que ça coûte tellement cher?  
9 Vous savez qu'en Allemagne, il existe des monorails  
10 suspendus, il y en a un qui existe depuis plus de  
11 cent (100) ans, c'est très sécuritaire. Il y en a  
12 d'autres qui existent depuis les années soixante-  
13 dix (70), quatre-vingts (80), et puis ça coûte  
14 à peu près vingt millions (20 M) du kilomètre.  
15 Il y en a au Japon, il y en a des nouveaux, là,  
16 qui sortent en Chine.

17 Bon, pourquoi est-ce que nous, on n'envisage  
18 jamais cette nouvelle technologie qui est beaucoup  
19 plus souple, qui crée beaucoup moins d'entraves à  
20 la circulation, pendant la construction, c'est  
21 beaucoup plus facile, on n'a pas à creuser, et  
22 caetera, bon.

23 Pourtant, pourtant, on a un climat qui  
24 serait tout à fait, je vais pas dire adapté ou...  
25 le monorail serait tout à fait adapté à notre

1 climat, indépendamment de la température, il ne  
2 gêne pas la circulation. Avez-vous déjà examiné  
3 cette possibilité-là?

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Donc, avez-vous examiné la possibilité et pourquoi  
6 est-ce qu'on ne l'a pas retenue d'autres solutions?

7 Mme MAHA CLOUR :

8 En fait, pour reprendre un peu les éléments de  
9 la présentation, je reviens sur le fait que la STM  
10 aujourd'hui a un mandat de réaliser le prolongement  
11 de la ligne bleue selon la portée définie. Donc ça,  
12 ça veut dire que toutes ces études-là, les  
13 différentes questions qui auraient pu se poser dans  
14 le passé, aujourd'hui, on ne les pose plus parce  
15 qu'on sait où on s'en va.

16 Je ne peux pas me prononcer parce que ces  
17 études-là ont été menées par l'AMT à l'époque,  
18 par contre, tout ce que je peux vous dire, c'est  
19 que c'est sûr que plusieurs moyens de transport ou  
20 plusieurs éléments pouvaient être évalués, mais  
21 l'important... principal, le bénéfice principal,  
22 c'est d'optimiser l'intermodalité. Donc, ça ce que  
23 ça veut dire, c'est qu'on s'assure que tous les  
24 moyens de transport se passent, se connectent puis  
25 on transige le plus facilement possible d'une façon

1 ou d'une autre.

2 On a déjà une ligne bleue, fort probablement  
3 qu'il y avait eu une évaluation à cet effet pour  
4 mieux desservir le secteur est qui parlait du  
5 prolongement de la ligne bleue. Donc, ceci dit,  
6 aujourd'hui, comme je vous dis, le mandat est de  
7 réaliser le projet dans ce contexte-là.

8 M. JEAN RÉMILLARD :

9 Ça, je le comprends très bien, et d'ailleurs je le  
10 savais que c'est un mandat, oui, qui est bien clair  
11 et vous n'êtes pas mandaté pour aller voir  
12 ailleurs.

13 Mme MAHA CLOUR :

14 Non.

15 M. JEAN RÉMILLARD :

16 C'est normal. Mais nos politiciens eux autres, nos  
17 deux de pique à Québec, là, entre autres, qui  
18 avaient ça en tête depuis déjà dix (10) ans  
19 au moins et qui ont décidé de refuser de regarder  
20 cette possibilité, alors que nous avons des génies  
21 ici qui avaient présenté, proposé le monorail  
22 suspendu du docteur Couture, là...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Monsieur Rémillard, je vous remercie de vos propos.  
25 Mais je vous invite à venir exprimer votre opinion



1 lors des soirées d'expression d'opinions.

2 M. JEAN RÉMILLARD :

3 Oui. D'accord.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Je crois que madame a répondu à la question. O.K.

6 M. JEAN RÉMILLARD :

7 C'est bon. C'est bon. Merci.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Merci beaucoup, Monsieur Rémillard.

10 Est-ce que madame Nathalie Andrade est dans  
11 la salle?

12 Mme NATHALIE ANDRADE :

13 Bonsoir.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Bonsoir.

16 Mme NATHALIE ANDRADE :

17 Donc, j'ai deux questions qui se rejoignent. La  
18 première donc : est-ce que la station Saint-Michel  
19 va devoir être fermée et approximativement pendant  
20 combien de temps pour effectuer les travaux? Et  
21 pour les personnes qui habitent au-dessus du futur  
22 tunnel, quel peut être l'impact des travaux, donc  
23 en termes de bruit, de vibrations, de circulation,  
24 de camions de construction? Est-ce que les trous se  
25 font là où seront les futurs édicules pour accéder

1 au futur tunnel ou est-ce que tout se fait à partir  
2 de la station Saint-Michel?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci, Madame Andrade.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Très bonne question. Pour répondre à votre première  
7 question, en fait, la station Saint-Michel restera  
8 en exploitation, en opération tout le long des  
9 travaux. Essentiellement, on a certains travaux de  
10 réfection, de rénovation à faire, un peu comme  
11 on fait ailleurs dans le réseau, mais ça ne  
12 nécessitera pas la fermeture de la station en tant  
13 que telle. Donc, ça, c'est important de comprendre  
14 que la station va être maintenue en accessibilité  
15 tout le long des travaux.

16 Pour répondre à votre deuxième question,  
17 c'est une très bonne question. En fait, les  
18 excavations à ciel ouvert vont se faire à l'endroit  
19 des stations, mais le six kilomètres  
20 approximativement de tunnel ne se fera pas en ciel  
21 ouvert, donc tout se fait en souterrain via des  
22 méthodes innovatrices justement pour pouvoir  
23 excaver le tunnel. Donc, quand on parle de ces  
24 méthodes-là, bien évidemment, on ne sent pas  
25 l'impact de ces travaux-là en souterrain. Donc, je

1 ne sais pas si ça répond à votre question. C'est  
2 plus aux abords vraiment des stations en tant que  
3 telles ou les chantiers, on va les sentir un peu  
4 plus, mais le reste se fait tout en souterrain.

5 Mme NATHALIE ANDRADE :

6 Donc, seulement pour préciser, pour les gens qui  
7 habitent au-dessus, on ne le sent pas puis il n'y  
8 aura pas de vibrations, il n'y a pas de nuisance  
9 aux bâtiments déjà existants au-dessus du futur  
10 tunnel.

11 Mme MAHA CLOUR :

12 En fait, beaucoup se dicte sur la méthode  
13 d'excavation qui va être appliquée, c'est des  
14 éléments qui sont à l'étude actuellement, mais  
15 l'objectif, c'est de minimiser les impacts, donc  
16 effectivement en fonction des méthodes utilisées,  
17 là, normalement, on ne sentira rien. Mais ça, comme  
18 je vous dis, ces éléments-là risquent d'être  
19 beaucoup plus avancés pour qu'on puisse vous les  
20 présenter cet automne.

21 Mme NATHALIE ANDRADE :

22 Merci.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci beaucoup, Madame Andrade. Alors, dernier  
25 appel s'il y en a qui ont des questions.

1 Et en attendant, j'inviterais monsieur  
2 François Denommé, s'il vous plaît.  
3 M. FRANÇOIS DENOMMÉ :  
4 Bonsoir. Je suis un résidant de la 24e avenue entre  
5 Métropolitain et Jarry. Vous avez mentionné, Madame  
6 Clour, vous faisiez référence à différentes études.  
7 Il y a des séances de consultation qui sont prévues  
8 de février à mars. Est-ce qu'on pourrait faire  
9 un dépôt de ces études-là qui nous permettent de  
10 mieux comprendre peut-être l'achalandage urbain,  
11 ce sur quoi vous vous basez pour prendre des  
12 décisions? Et cette information-là ne nous est pas  
13 disponible présentement. Si elles sont bonnes les  
14 études, il ne devrait pas y avoir de honte à les  
15 déposer, là.  
16 Mme MAHA CLOUR :  
17 Ah! Non, non, il n'y a aucune honte. En fait, il  
18 faudrait juste qu'on valide, là, au niveau légal,  
19 parce que dans les faits, ces études-là  
20 n'appartiennent pas à la STM considérant qu'elles  
21 n'ont pas été réalisées par la STM. Ceci dit, je  
22 prends en note votre commentaire puis on va valider  
23 l'information.  
24 M. FRANÇOIS DENOMMÉ :  
25 Concernant les mesures de mitigation que vous aviez

1 énoncées tout à l'heure, est-ce que quelqu'un qui  
2 fait partie de la chaîne de décision essaie de  
3 vivre un certain expérientiel ou il reste dans  
4 son bureau?

5 (Applaudissements)

6 Mme MAHA CLOUR :

7 Est-ce que vous pourriez peut-être juste reformuler  
8 la question pour m'assurer que j'ai bien compris?

9 M. FRANÇOIS DENOMMÉ :

10 Un petit exemple, pour la 24e avenue, c'est  
11 anecdotique, je pense qu'il y avait quatre lignes  
12 d'autobus qui passaient sur ce tronçon-là. Un  
13 certain moment donné, la moitié de la rue était  
14 bloquée par des autobus en attente. Les passants  
15 ou plutôt les gens, les clients qui essayaient de  
16 rentrer dans les autobus pour passer le temps  
17 allaient même s'asseoir sur la galerie des  
18 résidants. Ils ont été obligés de mettre un moment  
19 donné des cônes.

20 Vous êtes, à mon avis, assez réactif sur des  
21 situations de crise qui se passent quand les gens  
22 sont au bord du désespoir. Est-ce que quelqu'un  
23 pourrait m'assurer, dans la chaîne de décisions, va  
24 s'assurer de peut-être prendre sa chaise roulante,  
25 peut-être prendre une canne de non-voyant, peu

1 importe, pour voir qu'est-ce qui se passe dans ses  
2 décisions que cette personne-là va proposer?

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Bien, en fait, l'objectif de ces genres de soirées  
5 qu'on commence ce soir, puis comme je vous ai  
6 présenté, puis répété à quelques reprises qu'on va  
7 poursuivre au courant des prochains mois, des  
8 prochaines années, puis quand je parle de soirées,  
9 ce n'est pas juste des soirées, il va y avoir des  
10 comités qui vont être mis sur pied, il va y avoir  
11 des gens disponibles sur les terrains, il va y  
12 avoir différents mécanismes à votre disposition et  
13 à la nôtre pour pouvoir nous permettre de connaître  
14 vos réalités, et en même temps, de vous communiquer  
15 les informations.

16 Donc, ceci dit, ce n'est pas la première  
17 fois qu'on réalise des projets d'envergure à la  
18 STM, mais je peux vous garantir, dans les cas de  
19 projets, je ne peux pas répondre au niveau du  
20 réseau d'autobus aujourd'hui, là, malheureusement,  
21 l'expérience, le contexte ou la situation que vous  
22 venez de nous présenter, je ne la connais pas, je  
23 ne peux pas parler au nom de...

24 M. FRANÇOIS DENOMMÉ :

25 Mais c'est un exemple, là.

1 Mme MAHA CLOUR :  
2 ... de ça. Sauf que je peux concrètement vous dire  
3 que dans le cadre du projet, il va y avoir  
4 plusieurs mécanismes qui vont être mis sur pied  
5 pour comprendre votre réalité. On a déjà fait des  
6 visites sur le terrain dans d'autres projets,  
7 on a accompagné des citoyens, des résidents du  
8 secteur, on a mis sur pied des comités avec ces  
9 gens-là, on les rencontre régulièrement. Donc, oui,  
10 la réponse est oui. Moi-même j'ai un bureau au  
11 centre-ville, mais je me déplace sur le terrain  
12 avec mon équipe pour comprendre la réalité.

13           Donc, vous allez avoir l'occasion de voir  
14 l'évolution du projet via les différents  
15 mécanismes, canaux de communication. Si ça vous  
16 intéresse, éventuellement, lors de la formation, la  
17 mise sur pied de ce genre de comité-là, je vous  
18 invite fortement à participer, ça va être une  
19 tribune justement où on va pouvoir échanger sur ces  
20 éléments-là.

21 M. FRANÇOIS DENOMMÉ :  
22 O.K. Mais je reste un peu sur ma faim.  
23 L'achalandage, si ça peut nous être rendu  
24 disponible.

25

1 Mme MAHA CLOUR :

2 Oui.

3 M. FRANÇOIS DENOMMÉ :

4 Puis si on peut s'assurer que ce ne soit pas en  
5 réaction que les gens se déplacent, mais avant que  
6 la décision soit prise.

7 Mme MAHA CLOUR :

8 D'accord, c'est bien noté. Merci.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci beaucoup, Monsieur Denommé. Alors, sur cette  
11 question, se clôt d'une part le registre des  
12 questions et ça met fin à la séance de ce soir.

13 Permettez-moi de remercier vivement les  
14 représentants de la STM, de la Ville et des  
15 organisations qui les accompagnent.

16 (Applaudissements)

17 Je remercie aussi toutes les personnes qui  
18 ont soutenu leurs travaux aujourd'hui et un merci  
19 tout spécial à vous, citoyens, citoyennes, qui avez  
20 pris la peine de vous déplacer et de poser vos  
21 questions. Votre contribution est très appréciée.

22 Je vous rappelle que vous pouvez vous  
23 informer à la table d'accueil au sujet des  
24 différentes façons d'exprimer votre opinion et que  
25 la documentation relative au projet sera



1 accessible dès demain sur le site Web de la STM.

2 Nous serons le treize (13) février, donc  
3 jeudi, au Centre Leonardo Da Vinci, et le dix-huit  
4 (18) février, au Studio Danse 36 et un, pour deux  
5 autres séances d'information où la même information  
6 qui a été donnée ce soir sera présentée à nouveau.

7 Je vous souhaite une excellente fin de  
8 soirée et je vous remercie pour votre attention et  
9 votre écoute respectueuse, courtoise et intéressée.  
10 Bon retour à la maison.

11 (Applaudissements)

12

13 AJOURNEMENT

14

---

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignées, **ROSA FANIZZI**, et **MONIQUE J. LE**  
4 **CLERC**, sténographes officielles, certifions sous  
5 notre serment d'office que les pages qui précèdent  
6 sont et contiennent la transcription fidèle et  
7 exacte des témoignages et plaidoiries en  
8 l'instance, et ce, conformément à la Loi.  
9 Et nous avons signé,

10

11

12

13

14 \_\_\_\_\_  
**ROSA FANIZZI**

15

16

17

18

19

20 \_\_\_\_\_  
**MONIQUE J. LE CLERC**